

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires: <i>Pagination continue.</i>  |                                     |   |

# VICTOR HUGO ET SES ŒUVRES

---

Conférence faite à l'UNION CATHOLIQUE, le 16 mars 1890.

---

L'affaire Taché contre Cadieux, en appelant l'attention sur les œuvres de Victor Hugo, m'a porté à les étudier au point de vue de la critique littéraire et morale, et c'est le résultat de mes recherches que je livre à la considération publique. Parmi les témoins dans la cause ci-dessus, les deux ou trois avocats qui ont donné leur opinion, étant doublement qualifiés et sous le rapport intellectuel et par la connaissance des œuvres du grand poète, ont cru porter sur lui un consciencieux verdict, je n'en doute pas. Cependant, il arrive quelquefois que les esprits les plus droits et les consciences les plus saines émettent des opinions inconsciemment imprégnées des goûts ou des dispositions particulières à chacun, ou du milieu des idées ambiantes dans lequel ils vivent ; c'est ce qui a eu lieu dans les témoignages en question. C'est appuyé sur les meilleurs critiques et littérateurs, que je vais donner mon humble avis, sur le grand poète du 19<sup>ème</sup> siècle.

## LE CREDO D'HUGO.

Dans les dépositions sur l'affaire Taché contre Cadieux on a dit : "Que les œuvres de Victor Hugo ne sont pas impies, car Dieu y est mentionné très-souvent." Distinguons : On peut être parfaitement impie et croire à Dieu. Autre chose est d'être déiste, c'est-à-dire de croire à Dieu, et autre chose est de croire à la Révélation ; l'impiété n'emporte donc pas nécessairement la négation de Dieu, et l'immense majorité des impies ne nient pas Dieu : ils avouent même y croire ; j'en ai rencontré beaucoup dans ces conditions.

Voltaire était un impie de la plus féroce espèce et cependant il

croyait à Dieu : la preuve c'est ce cri de son impiété : "Ecrasons l'infâme!" c'est-à-dire Jésus-Christ, fils de Dieu. Il faut être systématiquement aveugle pour nier l'existence de Dieu : le bon sens le plus élémentaire démontre à l'homme son Créateur, de même que la plus humble mesure démontre le maçon qui l'a faite. Tout le monde connaît ces deux vers de Voltaire :

Croyez-moi, plus j'y pense et moins je puis songer  
Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger.

C'est donc décerner un faible titre d'honneur à Victor Hugo en disant qu'il croit à Dieu, et, de la mention de la divinité dans ses œuvres, ne découle pas nécessairement la preuve qu'elles ne sont pas impies. Hugo était déiste, mais était-il croyant? Examinons : Quand il fait entendre ses premiers chants dans le livre des "Odes", il adorait comme il le dit lui-même, les "dieux de sa mère" de sa mère qui, à quinze ans, était, dit-il, une brigande comme mesdames Bonchamps et la Rochejaquelin : c'est dire que l'inspiration religieuse animait alors ses écrits. Mais déjà, dans ses jeunes essais, on reconnaît une imagination impatiente d'une sphère nouvelle. Bientôt, il suivit le tourbillon des hommes et des choses. Dès lors, ses inspirations reflètent notre époque avec l'indécision de ses doctrines, la mobilité et l'indifférence de ses croyances, son équivoque moralité, son dédain pour le passé, l'inconséquente ardeur de ses désirs, ses téméraires innovations, ses caprices bizarres et ses rêves parfois sublimes. En un mot, il devient complètement fils de son siècle, et alors le scepticisme envahit fatalement ses œuvres. Les "Feuilles d'automne", qui, au jugement de tous, sont le plus beau et le plus touchant recueil lyrique d'Hugo, donnent le signal de ce scepticisme. Écoutons Sainte-Beuve, le critique le plus éminent de ce siècle, fils de son siècle, lui-même, et dont par conséquent, le jugement n'est pas suspect : "L'échelle lumineuse qu'avait rêvée dans sa jeunesse le fils du patriarche et que le Christ médiateur a réalisée sur la croix, n'existe plus pour le poète ; je ne sais quel souffle funèbre l'a renversée. Il est donc à errer dans ce monde, à interroger les vents, les étoiles, à se pencher du haut des cimes, à redemander le mot de la Création, au mugissement des grands fleuves ou des forêts échevelées ; il croit la nature meilleure pour cela que l'homme ; il trouve au monstrueux Océan, une harmonie qui lui semble comme une lyre auprès de la voix des générations vivantes. L'Océan n'a-t-il donc, ô poète, que des

“harmonies pacifiques et l'humanité que des grincements! Ce n'est plus croire à la Rédemption que de parler ainsi et cela est triste; cela fait que votre esprit s'en revient, comme vous l'avez dit :

Avec un cri terrible  
Ebloui, haletant, stupide, épouvanté!

“Oui, cela vous fait pousser des cris d'aigle sauvage, au lieu des sereins cantiques que vous préludiez autrefois avec l'aigle sacré de Pathmos, avec l'aigle transfiguré de Dante en son paradis.” Voilà le jugement d'un homme du monde dont les “portraits et les critiques littéraires” font autorité. Il démontre que le grand poète est sceptique. Ce scepticisme se fait sentir encore davantage dans les “Chants du crépuscule” et les “Voix intérieures” les deux plus faibles recueils de Victor Hugo, et cependant le mot Dieu y est aussi plusieurs fois mentionné. D'ailleurs, toutes les œuvres du poète, à l'exception de ses premières productions, les “Odes” et “Odes et Ballades”, dont la muse est chrétienne, sont entachées du même défaut. Mais dans les “Misérables” grand roman social et dans les poèmes : les “Châtiments”, l’“Art d'être grand-père” et surtout le “Pape,” le scepticisme atteint son paroxysme et devient de l'irréligion. Les splendeurs littéraires de ses œuvres et la noblesse des sentiments qu'elles reflètent, sont éclipsées par les déclamations contre les croyances chrétiennes, l'hostilité contre l'Eglise et les attaques contre le catholicisme. De l'aveu de plusieurs critiques, et, de ma propre expérience, ce sont là les ouvrages qui sentent le plus le fagot. Mais le célèbre poète, n'était-il, du moins, incroyant qu'en théorie, dans la vague rêverie de son vers idéal? On lit dans l'ouvrage “La Franc-Maçonnerie et la Révolution”, par Louis d'Estampes et Claudio Jannet, que “L'Union démocratique de propagande anticléricale fondée en 1880, et dont le but est de propager les doctrines de la libre pensée, fut établie sous le patronage d'honneur de Victor Hugo, assisté de Garibaldi et de Louis Blanc. Plus loin, on lit que Victor Hugo est le président d'honneur de la “Société déchristianisatrice.” Ainsi que l'indique son nom, ce club infâme vise à la déchristianisation de la société par l'école et par l'inspiration, ou l'encouragement de toutes les lois hostiles au développement de l'esprit religieux. On le voit, Victor Hugo et bel et bien libre penseur. Du reste, depuis longtemps déjà, on le savait affilié à la franc-maçonnerie. Mais voici le bouquet : Victor Hugo a fait paraître

tre ce que, en France, les colporteurs appellent le "fond de la balle", et ce que les éditeurs serrent à l'arrière-boutique. C'est une poésie intitulée "Le Christ au Vatican." Cet ouvrage m'est tombé un jour dans les mains, et j'ai eu le courage de le lire. Il en fallait en effet du courage, car cette poésie n'est "qu'un épouvantable calomnie et un blasphème contre l'Eglise." Je n'ai rien lu de plus mauvais, de plus blasphématoire dans Victor Hugo.

Voilà Victor Hugo déiste. Enfin, ce poète, qualifié dans sa jeunesse, "d'enfant sublime" par Chateaubriand, est devenu l'enfant terrible. Il se vante d'avoir supprimé la langue noble (de la caste nobiliaire) pour insinuer partout l'esprit de la Révolution, qu'il chante par ces mots dans les "Contemplations" :

Le mouvement complète ainsi son action  
Grâce à toi, progrès saint, la Révolution  
Vibre aujourd'hui dans l'air, dans la voix, dans le livre  
Dans le mot palpitant, le lecteur le sent vivre.....

On voit que si Hugo n'a pas été un impie violent, un énergumène comme son devancier Voltaire, il n'en est pas moins un mécréant dont l'incroyance est drapée dans une poésie rêveuse et fascinatrice, et cette impiété est aussi dangereuse que les attaques brutales et les sophismes du grand incrédule du 18ème siècle. Et, comme la négation de la religion révélée conduit fatalement à la morale libre et à l'affaïssement de la noblesse humaine, Hugo finit par dire des stupidités comme celle-ci :

Il suffit pour sauver même l'homme inclement,  
Même le plus sanglants des bourreaux et des maîtres,  
Du moindre des bienfaits sur le dernier des êtres ;  
Un seul instant d'amour rouvre l'Eden fermé  
Un pourceau secours pèse un monde opprimé !

Voilà ce qu'on lit dans la "Légende des siècles", (1ère scène). Ce paradoxe ne ferait-il pas pouffer de rire, s'il n'était odieusement blasphématoire.

Ainsi, chrétiens et autres, n'ayez plus souci de votre salut ; au dernier moment, il vous suffira, pour racheter toutes vos fautes, d'écarter les mouches de la plaie d'un pourceau et vous êtes certains d'aller d'emblée au ciel ; c'est le grand pontife de la poésie romantique qui l'a dit. Voilà le *Credo* d'Hugo.

La bouche et la plume parlent d'abondance du cœur ; il n'est donc pas possible que les œuvres d'un écrivain ne laissent pas trans-

pirer ses principes. "L'arbre tombe toujours du côté où il penche," dit le proverbe. Je viens de démontrer suffisamment le déisme, c'est-à-dire, les croyances religieuses du grand génie poétique du 19ème siècle : voyons maintenant

#### LA MORALITÉ DE SA LITTÉRATURE.

Hugo "n'a jamais eu l'intention d'être immoral dans ses œuvres, et elles ne le sont pas, a-t-on dit dans les témoignages de la cause citée au commencement. En réfléchissant, on découvre facilement que cette proposition est un sophisme. Lequel, en effet, parmi nos écrivains, à l'exception peut-être de Piron, du marquis de Sade, de Pigault-Lebrun, d'un ou deux autres auteurs obscurs, lequel, dis-je, a eu l'intention bien arrêtée d'être immoral dans ses œuvres ? Aucun certainement ; néanmoins, il y en a très peu qu'on puisse lire en entier. Les plus religieux se permettent quelquefois des peintures dangereuses, des détails de mœurs capables de produire sur le cœur de funestes impressions.

Tous les amateurs de la littérature ont plus ou moins reconnu la vérité de ce fait. Bien plus, il s'édite plusieurs journaux comiques et amusants dans lesquels la vertu est gravement blessée, ridiculisée même, et, cela, dans un style très élégant, très convenable, en apparence, avec un faux air d'innocence toute béate. Croyez-vous, néanmoins, que les joyeux chroniqueurs de ces feuilles, avouent avoir l'intention de blesser la morale ? Pas le moins du monde. Ils disent au contraire, dans leurs programmes, qu'ils n'ont d'autre intention que de récréer agréablement leurs lecteurs, de faire rire enfin, et qu'ils comptent, pour justifier leurs œuvres, sur le bon sens et l'esprit gaulois, en un mot sur l'esprit libéral de leurs lecteurs. J'ai lu cela bien des fois : triste raison pourtant, car le poison sucré n'en est que plus dangereux. Quant au poète qui m'occupe, il dit dans sa préface restée célèbre du drame de "Cromwell." "L'art doit rendre tout ce qui est caractéristique." Cela veut dire, l'art doit viser au réalisme et au naturalisme. A quoi, le Révérend Père Longhaye, littérateur distingué de la Compagnie de Jésus, répond dans la "Théorie des Belles-lettres : " "Tout rendre étant matériellement impossible, que veut le poète, surtout si l'on explique ses théories par ses œuvres. Il veut rendre tout ce qui frappe, tout ce qui produit l'effet et le plus violent qui se puisse produire ; à quoi servent fort bien le laid, l'horrible, mais par dessus tout le sensuel :

Réalisme et Naturalisme ne sont que des noms de guerre bons à déguiser le système en revendication des droits de la nature et de la réalité confondues grossièrement avec la vérité même. Le fond des choses, *c'est la négation pratique de toute morale*, c'est, par dessus tout, le sensualisme libre du frein." Voilà le jugement d'un savant critique touchant Victor Hugo. Ailleurs, le poète a dit : "Soyez drôle et vous pourrez être un drôle." Et il en donne, lui-même, le précepte et l'exemple : ne continue-t-il pas, en effet, par "don César de Bazan" dans Ruy Blas et "Gavroche" dans les "Misérables," cette lignée de polisillons charmants, allant du premier valet de comédie à notre polichinelle populaire, pour qui rien n'est sacré pas plus que pour un sapeur, et qui se rient de Dieu comme ils se moquent du diable. Le poison et le poignard, les plus abominables forfaits, le crime triomphant et sans remords, voilà les éléments et les ressorts habituels des drames et des tragédies du grand écrivain contemporain.

Bien que Victor Hugo ne soit pas immoral dans la force du mot, et qu'il n'ait certainement pas l'intention de l'être, il met néanmoins en scène des personnages d'une conduite scandaleuse, des faits d'un cynisme odieux, et il commet, par-ci par-là, dans ses poésies et ses tragédies "des descriptions empreintes d'une volupté idéale et languoureuse et d'un sensualisme dangereux pour la vertu." On a dit au tribunal que les œuvres d'Hugo sont d'un style moins rabelaisien que celles de Shakespeare, par exemple : c'est vrai. Mais le mal élégant ou déguisé est-il moins un danger ? On a parlé aussi des œuvres de Zola. Mais quel est l'homme d'expérience qui n'a pas constaté qu'un mot cru, d'un naturalisme infime, écœurant enfin comme ceux de Zola, gêne bien moins les mœurs que les descriptions licencieuses encadrées de fleurs de rhétorique. Dans celles-là, l'expression basse et sale heurte l'esprit, soulève le dégoût, et fait généralement peu, quelquefois même pas du tout, d'impression sur le cœur, tandis que les autres sont des poisons parfumés et emmiellés qui s'y insinuent sans peine, le troublent et l'enivrent. En un mot, le nu fait rougir et détourner les yeux, tandis que le demi voilé fait rêver. Les romanciers à la mode ont fait beaucoup plus de mal aux mœurs que Zola et les écrivains naturalistes : toute personne, qui a lu les uns et les autres, a reconnu, quelquefois fatalement, cette vérité. Donc, *latet anguis in herba* : le danger est sous les fleurs. Qu'il soit bien compris, du reste, que je n'ai nullement l'intention de justifier Zola dans ses œuvres malpropres, mais

Je suis convaincu que sa manière est moins corruptrice que celle de la plupart de nos feuilletonistes à la mode, c'est-à-dire mondains.

Outre que les proportions de mon cadre ne me permettent pas de citer les passages scabreux de l'œuvre gigantesque de Victor Hugo, il serait souvent imprudent de le faire, et surtout, ce serait indigne d'une langue et d'une plume qui veulent et doivent toujours rester dans les bornes des convenances chrétiennes. Je me contenterai donc de quelques réflexions rapides sur les œuvres les plus blâmables de Victor Hugo, au point de vue moral. Dans la tragédie de Ruy Blas, qui dépeint la décadence de l'ancienne monarchie espagnole, le héros de la pièce, don César, est un personnage qui considère la vertu comme une affaire de convention purement humaine ou comme une marchandise dont, par conséquent, on peut se départir à l'amiable et au besoin par la force. Il séduit l'innocence ou l'honneur ; s'il ne réussit pas, il cherche à les acheter et, s'il échoue, il emploie la menace et enfin la violence. En un mot, il se joue de la vertu. Infamie, vol, brigandage et forfaits de toutes espèces, il n'est pas un crime que ce don César ne commette ; et tout lui réussit à merveille. Bref, c'est un drôle et un assassin. Le tort d'Hugo, dans ce don Juan historique, est de nous montrer en détail toutes les hideurs de son âme infernale et de nous traîner dans toutes ses ordures. Dans un autre drame historique "Lucrèce Borgia," Hugo met encore en scène un libertin du même acabit, qui répond à ceux qui l'interpellent ; "J'ai l'honneur d'être le contraire d'un personnage vertueux." Et voilà comment V. Hugo respecte la délicatesse du public dans ses chefs-d'œuvre dramatiques, sans compter ses lecteurs. "Notre-Dame de Paris" est un célèbre roman, historique et descriptif de la société française du temps de Louis XI (15ème siècle). Cette œuvre variée, mouvementée, instructive même, est une des plus belles comme roman et l'une des plus remarquables qu'ait produites Hugo prosateur. Malheureusement, elle est défigurée par l'impudeur et l'obscénité : les tableaux lascifs, les peintures, les images sensuelles y pululent. Entre autres, l'auteur y décrit un viol commis dans une des chapelles de Notre-Dame, avec un luxe beaucoup trop circonstancié. Et, pour comble, il innocente le fauteur de ce crime, Claude Frolo, comme une victime du célibat, "luttant en vain contre la fatalité du dogme". Victor Hugo avoue, du reste, que son but, en écrivant "Notre-Dame de Paris" a été principalement de mettre en scène "l'homme luttant contre la fatalité du



dogme." C'est ainsi qu'Hugo n'ayant plus la foi pour pilote, ne comprend plus la sublimité des dogmes religieux, et souille le beau titre de son roman par un sophisme impie, une thèse erronée et un cynisme odieux. Les "Chansons des rues et des bois" sont un de ces poèmes d'une harmonie splendide, d'une majesté olympique, comme en sait produire le sublime Hugo; pourquoi la moralité, la noblesse des sentiments ne se montre-t-elle pas, dans cette œuvre, à la hauteur des beautés littéraires? Ici encore, la pudeur est entièrement sacrifiée. Le génie d'Hugo se plaît à faire passer son lecteur dans les cloaques les plus infects, à le promener dans un dédale composé d'obscénités et de nobles perspectives. Il ravale la poésie de la nature en la faisant complice de toutes les corruptions qu'il chante dans des vers ignobles. En un mot, dans ces deux derniers ouvrages, surtout "Notre-Dame de Paris" et les "Chansons des rues et des bois," il y a un danger sérieux pour la vertu. Tout y concourt, on le sent, à amollir l'esprit, à affaiblir la force morale et à jeter de funestes rêveries et de coupables pensées dans le cœur. Cette étude dévoile assez la moralité de la muse d'Hugo.

De l'avis des meilleurs critiques et, de l'analyse que j'ai faite de ces œuvres, il ressort donc que tous les ouvrages de Victor Hugo ne sont pas bons à lire. Cependant, a-t-on dit, ils peuvent être lus sans danger par des personnes instruites. C'est là un leurre, car on admettra sans peine que les jeunes rhétoriciens de nos collèges sont instruits, cependant c'est surtout pour eux que ces œuvres sont dangereuses; je ne permettrais pas plus à mon fils de les lire entièrement à vingt ans qu'à quinze, en dépit de ce qu'on a dit au prétoire, et, cela, pour la simple raison qu'un cœur de vingt ans n'est pas assez viril, pas assez ferme, n'est pas suffisamment pondéré enfin pour digérer toute espèce de lecture. Et puis, une personne, même instruite et d'un âge sérieux, n'est pas toujours à l'abri de l'influence du livre: combien, en effet, se sont perdus par les mauvaises lectures, même dans l'âge mûr. Pour qu'un ouvrage soit digne de la postérité, il faut qu'il puisse être lu par tout le monde et à tout âge, surtout par la jeunesse, car c'est l'âge où l'on est le plus porté à lire et où l'on a le plus besoin de s'instruire; or, si la religion et la morale signalent une œuvre comme dangereuse pour la jeunesse, elle est indigne de la famille et un péril dans la bibliothèque. Est-ce prudent alors d'insinuer qu'il serait nécessaire de mettre des scènes de réalisme sous les yeux des jeunes gens, sous le prétexte fallacieux que "le génie, la forte intelligence de Victor

Hugo avait peut-être son but en les écrivant, but qui échappait à la généralité des hommes ?” Quel que soit le but d'un écrivain ; on n'est jamais justifiable de présenter au lecteur des scènes, des narrations ou réflexions qui peuvent souiller son imagination, fausser ses idées de justice et de probité, ou ses principes religieux. Le seul but que doit avoir un auteur, c'est d'édifier son lecteur. Hors de là, il est blâmable, car la fin ne justifie pas les moyens. Avec la théorie que l'auteur peut avoir son but en écrivant certaines choses répréhensibles, on irait loin, et, il n'est pas un écrivain réaliste, comme les trois quarts le sont malheureusement aujourd'hui, qui n'eût son excuse pour justifier les écarts de sa plume. Le but avoué de ces libertés serait, pour la plupart d'entre eux, qu'ils veulent détourner du vice par la peinture même des horreurs du vice, absolument comme les Spartiates mettaient, sous les yeux de leurs enfants, un esclave ivre pour les détourner de l'ivrognerie. Mais si cette homéopathie, scandaleuse d'ailleurs, pouvait être utile (c'est douteux) pour déguster de l'ivrognerie les fils de Sparte, elle est dangereuse quand il s'agit du sensualisme, de l'ambition et de l'orgueil. La boue ne se lave pas avec de la boue. L'histoire des scélérats et les débats des tribunaux ne démontrent-ils pas tous les jours que plus d'un criminel n'est devenu tel que pour avoir nourri son esprit de la littérature violente décrivant les crimes de toute espèce, les mystères du baigne et les forfaits du meurtrier ! Récemment encore à la cour d'assises de Paris, un assassin ne s'est-il pas avoué façonné au meurtre par la lecture d'ouvrages où le meurtre était simplement raconté ? Esprit faible sans doute que celui-ci ; mais, on le voit, offerts en spectacle habituel, en aliment ordinaire de l'esprit, le crime et les excès de toute nature peuvent exercer une fascination véritable, un vertige d'imitation. Il y aurait toute une théorie à faire sur la question de l'opportunité de divulguer les laideurs morales : mon cadre ne me le permet pas. Qu'il me suffise de résumer cette théorie par cette sentence du savant littérateur moraliste, le Révérend Père Longhaye :

“ Le mal nous attire et nous repousse tout ensemble, dit-il ; aussi, l'écrivain honnête, l'artiste vrai, ne nous le fera sentir et respirer que le moins possible et pour ainsi dire, à son corps défendant. Obligé de nous exposer à l'épreuve il mettra du moins tout son effort à exciter en nous la répugnance et à paralyser l'attrait. Dans le tableau de la vie, nous devons tout diriger au rayonnement définitif de l'âme ordonnée, de l'âme belle.” Victor Hugo a-t-il prati-

qué cette morale ? Les témoignages de ses admirateurs mêmes prouvent que non.

#### SON GÉNIE POÉTIQUE

Certes, malgré ses écarts, Victor Hugo est un grand écrivain, un génie poétique immense. Placé par son talent à la tête de la nouvelle école littéraire, l'école romantique, qui n'est que le libéralisme en littérature, "Hugo n'a cessé d'étonner par son audace, d'effrayer par sa témérité, d'éblouir par les brillants éclairs de son génie. Son style a gagné en pittoresque ce qu'il a perdu en correction. Son imagination n'a reculé devant rien : l'enfer a mis à sa disposition ses plus sombres couleurs, le ciel, ses plus riants tableaux ; multipliant les contrastes, il a rapproché et confondu les extrêmes du laid et du beau, du bizarre et du sublime. Pourvu qu'il fasse vibrer dans les âmes une fibre jusque là privée d'émotion, peu lui importe que ce soit en la touchant avec l'aile d'un ange ou avec celle d'un démon. Hardi dans ses odes, gracieux dans ses ballades, extravagant et magnifique à chaque page des orientales, tour à tour concitoyen des anges et des gnomes, reposant par la noirceur de son délire, séduisant par la grâce naïve des fleurs poétiques qu'il va cueillir sur des bords inconnus, qui pourrait donner une idée précise du fantasmagorique talent de Victor Hugo ? Parfois, en le lisant, vous maudissez le poète qui pèse sur votre imagination comme un cauchemar sur votre estomac pendant un sommeil agité ; tournez la page, voilà un de ces rêves dorés qui descendent pour lui du ciel, dès que les visions de l'enfer ont disparu." Ainsi s'exprime le critique M. du Colombier, sur le talent d'Hugo, dans la *Revue Provinciale*.

Je viens de vérifier en partie son jugement. Mais ce luxe d'éblouissements a sa pénombre, et l'oracle contemporain des belles-lettres, Victor Hugo, comme tous les oracles, a son ambiguïté. Ses derniers écrits, surtout, se ressentent de ce défaut, et son avant-dernière œuvre, qui fut aussi son dernier grand poème, les "Quatre vents de l'esprit," respire un idéalisme si vague, si obscur même, qu'il est presque impossible, au vulgaire, de le comprendre, et qu'il devient un casse-tête pour l'homme lettré. M. J. Monier, rédacteur à l'*Etendard*, a fait, dans la *Revue Canadienne*, août 1881, une critique très juste de cette œuvre, lors de son apparition. Je ne l'analyserai pas : je dirai seulement qu'après une élucubration aussi extravagante, on est tenté de crier à Hugo : Holà ! en répétant un mot des contemporains de Corneille, après l'apparition de son "Attila."

Victor Hugo a été trop adulé, trop encensé ; on en a fait une sorte de divinité intellectuelle ; ses ouvrages lui ont rapporté, dit-on, trois millions de francs.

Enfin, aveuglé par l'adulation du public, enorgueilli par ses succès, il devait finir fatalement sa carrière littéraire : sa dernière production, en effet, intitulée le "Pape," est une abomination.

Cependant Victor Hugo a dit de bonnes, de belles et profondes choses à travers ses œuvres, et il les a dites admirablement : personne, notamment, n'a su, mieux que lui, comprendre ce qu'il y a de sublime dans ces poèmes de pierre qu'on nomme cathédrales, personne n'a mis plus de poésie dans ses peintures ; en un mot, son style est énergique, vigoureux, brillant, vertigineux même ; aussi, plusieurs écrivains, enthousiasmés par sa manière, ont essayé de l'imiter et n'ont réussi qu'à le singer : ils oubliaient la devise : "Nascuntur poetæ," que la poésie est fille de la nature, encore plus que l'éloquence. Malheureusement, je viens de le montrer, cette œuvre magnifique a deux taches : le scepticisme et la témérité dans les scènes et les peintures de mœurs. La religion et la morale ne permettent donc pas de lire indifféremment toutes les œuvres de Victor Hugo. Avis surtout à la jeunesse. Ah ! si le poète avait compris, avec la même profondeur, le côté divin des vieilles basiliques et su découvrir dans l'admirable vaisseau de Notre Dame de Paris les consolations célestes qui, seules, soutiennent l'homme dans sa triste existence !

#### LES JUGEMENTS DE VEUILLOT ET DES CRITIQUES SUR HUGO — LA CENSURE ECCLÉSIASTIQUE

Tout en rendant justice à l'œuvre littéraire de Victor Hugo, il ne faudrait pourtant pas l'exalter aux dépens d'autres écrivains qui ont aussi leur mérite, je veux parler de Veillot. Louis Veillot, a-t-on dit au tribunal, a déversé le sarcasme sur Victor Hugo, c'est vrai ; mais le poète avait, en grande partie, provoqué ces sarcasmes. Encore, ce que l'on appelle sarcasme n'est-il souvent qu'une simple satire, une critique enfin. Ce sont les "Châtiments" qui provoquèrent ces sarcasmes. On sait que, dans cet ouvrage charitable, le poète flagelle le coup d'Etat de décembre et exhale sa rancune d'auteur contre ceux qui l'ont sifflé ; il y traite enfin ses ennemis politiques, (dont beaucoup avaient été autrefois ses confrères ou amis), à la Diogène, c'est-à-dire qu'il les appelle voleurs, brigands, assassins, gredins,

triples gredins, cancre, escrocs, bouchers, vidangeurs, ivrognes, Cartouches, Mandrins, Lacenaires, etc., et enfin jésuites ; toutes les aménités de carefours, comme on voit. Le terme de jésuite paraît être, dans la bouche de Victor Hugo, le superlatif du mépris. Le poète consacre, dans les "Châtiments," deux pièces à Veuillot, sans compter les apostilles.

Le polémiste lui répond ainsi dans les "Odeurs de Paris : " Hugo me dit tout ce qu'il sait dire : il atteste que je ne crois pas en Dieu, il m'appelle espion, Lacenaire (assassin) et le reste. *Le fou va jusqu'à insulter ma mère.* Tout cela parce que j'ai un peu sifflé ses discours qui le méritaient bien et j'en avais le droit, puisqu'il était mon représentant. En vérité, je ne tenais pas à le persécuter ! Je défendais, contre lui, mes croyances qu'il combattait, ou plutôt qu'il insultait à la tribune. Par obéissance à la loi humaine, je payais ma part des vingt-cinq francs qu'il touchait comme député ; saurait-il citer une loi de Dieu ou des hommes qui m'obligeât de ne le point juger totalement incompetent pour le discours public ou qui dût m'empêcher de le dire ? Ai-je insulté madame sa mère ou monsieur son père, comme il l'a fait à l'égard de l'auteur de mes jours ? Ai-je seulement contesté son génie ? Point du tout. Ferme dans les strictes limites du droit et des convenances, j'ai seulement dit que je le trouvais sot politique et sot orateur. ... Victor Hugo assure à diverses reprises que ces vers sont un pilori, qu'il fait la fonction de bourreau, que ceux qu'il marque sont marqués à jamais. Mais il devrait craindre son intempérance et n'y pas mettre tout le monde à ce terrible pilori. Je m'y vois en compagnie de Pie IX, d'évêques et de religieux ; leur pilori ressemble de plus en plus à l'échafaud des martyrs, mais je pense que Pie IX s'en tirera et me déclouera. Quant à M. Hugo, c'est un grand et illustré poète qui se verra pardonner beaucoup de grands et misérables torts. La postérité, toutefois, lui fera certaines difficultés. Elle le trouvera court dans ses longueurs, mesquin dans ses tapages, enflé, détonnant, plus chevillé que de raison, trop embesoigné de montrer l'esprit qui lui manque, mauvais cultivateur du merveilleux héritage qu'il a reçu. La pompe de son bagage sera fort détruite. On a sous les yeux le plus grand poète et l'écrivain le plus saugrenu ; des platitudes magnifiques et un sublime absurde. De là, les gênes perpétuelles de l'admiration et de la critique."

Parlant des "Chansons des rues et des bois," il dit : " Si les vieillards de la Suzanne biblique chantaient, nul doute qu'ils chan-

taient les "Chansons des rues et des bois." Nous avons là toute leur âme, c'est abominable. Non, je ne pense pas qu'il existe un autre livre de ce ton et de ce fonds, etc."

Voilà un spécimen des sarcasmes de Veillot contre Hugo et que j'ai choisis à dessein parmi les plus virulents.

Y a-t-il de l'exagération dans ses diatribes ? Je ne le crois pas. D'abord, il n'est pas vrai que Veillot ait voulu faire passer Hugo pour fou ; il lui donne cette épithète, ainsi qu'on le constate plus haut, simplement parce que le poète insulte sa mère ; ensuite, il est évidemment exagéré, hyperbolique même, de dire que l'univers entier a vengé Victor Hugo des sarcasmes de Veillot. Sur plusieurs points de ses satires, Veillot s'est trouvé d'accord avec des critiques éclairés et sans parti pris. Si l'univers a vengé Hugo, c'est l'univers impie dont il est devenu l'adepte : la religiosité vaporeuse d'Hugo dans la plupart de ses œuvres, n'est en effet, qu'un voile jeté sur la Révélation, et la preuve, c'est qu'il est mort sans demander les secours de l'Eglise : son gendre, le journaliste député Lockroy, a même refusé, pour lui, la visite de Mgr Guibert qui avait offert "de consoler le grand homme à ses derniers moments." Pour clore cette dissertation sur l'œuvre littéraire de Hugo, je dois ajouter que s'il y a une critique qui doit faire loi, c'est certes celle émanant d'une âme sainte jointe à un esprit éclairé ; or, les critiques chrétiens ont dit que, des vers d'Hugo, suintaient, non seulement le scepticisme, mais le sensualisme en nombre d'endroits ; et, avec eux, tous les autres ont été obligés d'avouer que ces deux hydres de la littérature contemporaine rongeaient son œuvre, entre autres, les célèbres Gustave Planche, Villemain, Sainte-Beuve, et tout dernièrement M. Frédéric Godefroy dont "l'Histoire de la littérature française" a été couronnée par l'Académie. Il est permis de penser que ces brillants esprits ont compris Victor Hugo et ne l'ont pas jugé à tort ; ils étaient équilibrés ceux-là et sans parti pris, puisque leurs critiques font autorité ; or, quand ils disent que Victor Hugo est incroyant ou sensualiste, il n'y a pas d'équivoque possible. Un critique subtil comme Sainte-Beuve, par exemple, est de taille à juger un génie comme Hugo, et il est le premier critique qui ait dénoncé son incrédulité. De même, quand Frédéric Godefroy, qui pourtant admire son talent et déclare Hugo le premier poète lyrique du monde ancien et moderne, met le doigt sur les hideurs morales de cette idole des lettres, on est bien forcé de dire, tout hugolâtre qu'on soit, c'est sale. Citant, entre autres, le poème les "Chansons des rues et des

bois," Godefroy dit "qu'il est d'une immoralité repoussante." Il confirme donc exactement Veillot parlant de la même œuvre, ainsi qu'on la vu. Dès lors, on peut appliquer à Victor Hugo cette parole de Virgile, prise dans un sens moral: "*De stercore Ennii.*" L'œuvre d'Hugo est, en effet, un écrin de perles perdues dans le fumier.

Cependant, ainsi qu'on l'a dit, Hugo a été reconnu comme un classique, même de son vivant; on a ajouté qu'il a été couronné de tels honneurs que nul écrivain n'en a eus pendant sa vie. Ici, l'on se trompe. Voltaire, son glorieux devancier, a reçu, de son vivant et après sa mort, une apothéose certainement égale à la sienne. Quand il vint à Paris, en 1778, afin de faire représenter "*Irène*", sa dernière tragédie, il fut reçu dans la capitale avec un enthousiasme inénarrable, dit l'histoire. Accablé d'honneurs de tous genres, il ne put résister à ses émotions, et il en éprouva une fièvre qui l'emporta: en d'autres termes, la joie le tua.

Comme on le voit, l'apothéose d'Hugo n'est pas unique en son genre.

Quant à Veillot, sa réputation n'est pas encore morte, quoi qu'on en dise; d'ailleurs, il revit tous les jours dans son journal *l'Univers*.

Si son nom n'obtient pas l'immortalité de celui d'Hugo, cependant son souvenir restera impérissable dans les esprits droits et catholiques et cela, sans doute, vaut bien la réputation tapageuse d'un homme qui a flagorné les goûts et les instincts dangereux de la démocratie et qui, finalement, a chanté les communards, les pétroleurs, les assassins des otages, les forçats, Garibaldi et les prostituées! Voilà les gens qu'il aimait, et qu'il défend dans l'"Année terrible", en dénonçant comme responsables de leurs crimes ceux qu'il désigne par ce cri haineux: Mort aux rois, mort aux prêtres! Si ces choses-là sont de celles qu'on excuse en disant que "les gens bien équilibrés comprennent pourquoi Victor Hugo a parlé d'une certaine manière afin de faire comprendre ce qu'il voulait fouetter, et que ces choses seront mieux comprises plus tard," je plains les lecteurs présents et à venir, au sens moral assez atrophié pour excuser de pareilles aberrations. Je fais ici de l'histoire et suis par conséquent impartial: comme hommes, Veillot et Hugo me sont parfaitement indifférents, mais, considérés comme écrivains, ma conscience m'oblige à dire que l'œuvre polémique de Veillot, même avec ses acrimonies, fait, dans son genre, autant d'honneur aux lettres et

est beaucoup plus utile à l'humanité que le bagage éblouissant d'Hugo, avec ses raffinements parfois dangereux et la doctrine malsaine qu'il a cherché à idéaliser.

La meilleure œuvre n'est pas la plus brillante, mais celle qui est honnête et la plus chrétienne. Telle n'est pas l'œuvre de Victor Hugo ; d'ailleurs, la Congrégation de l'Index a condamné plusieurs de ses ouvrages ; je ne puis en préciser le nombre, mais les suivants me reviennent en mémoire : " Notre-Dame de Paris ", les " Misérables ", et le " Christ au Vatican ", qui est assez peu connu. Il est probable que son chant du cygne, sa dernière œuvre intitulée, le " Pape ", subira aussi la censure.

Au moment où j'écrivais ces lignes, les plaidoiries dans l'affaire Taché contre Cadieux et Derome se déroulaient au tribunal. — Je n'ai pas à examiner ici l'affaire au point de vue légal : son issue dépend des conventions faites entre les parties — Mais on a renouvelé, là, cette prétention " qu'il est impossible de trouver, dans Victor Hugo, aucun passage qui soit contraire aux bonnes mœurs, et que, seuls, des bigots et des esprits étroits peuvent y trouver matière à scandale. " A cette prétention, à laquelle j'ai longuement répondu et que j'ai solidement réfutée, j'ajouterai cet argument : Si l'œuvre de Victor Hugo, est aussi immaculée qu'on le dit, comment se fait-il que dans tous les établissements d'instruction tenus en France par des religieux ou des prêtres, tels que les séminaires et les collèges catholiques, les professeurs en défendent, en partie, la lecture à leurs élèves, même à ceux qui sont en philosophie, leur disant, pour raison, que cette œuvre est dangereuse pour leurs jeunes imaginations, *non pas seulement au point de vue de la foi, mais bien aussi sous le rapport des mœurs.* Il faut pourtant admettre que ces hommes, qui, par état et par devoir de conscience, sont obligés d'étudier les œuvres de l'esprit et principalement de la langue, sont bien aussi éclairés et n'ont pas l'esprit plus étroit que le savant avocat qui innocente Victor Hugo. Si, dans les lycées de l'Etat, on n'inspire pas généralement de préventions aux élèves contre les œuvres d'Hugo, cela tient aux idées libérales et démocratiques qui animent tout ce qui vit par le gouvernement d'aujourd'hui. Cependant, même dans les lycées de l'Etat, on n'étudie que certaines œuvres du poète, les plus convenables pour la jeunesse. Parmi les maîtres qui interdisent ainsi à la jeunesse, la lecture de quelques-unes des œuvres d'Hugo, il y a de vrais savants : plusieurs sont docteurs ès-lettres et en théologie, double qualification qui les met à même de juger par-



faitement une œuvre littéraire. Après ces autorités, citerai-je aussi mon professeur d'histoire ? Or, il nous disait bien, en analysant Hugo : " Génie brillant mais brûlant en quelques endroits ", et il ajoutait : " Prenez-y garde, jeunes gens, je ne vous dis que ça ! " Et pourtant, ce professeur n'était qu'un homme du monde et pas bigot, je crois. Néanmoins, il mettait ses élèves sur leur garde, comme on voit. Ce professeur est docteur ès-lettres et ès-sciences et fut chargé par M. Duruy, le dernier ministre de l'instruction publique sous Napoléon III, de continuer l'histoire officielle de France, de 1815 à 1867 : en d'autres termes, il fut nommé historiographe de cette période. Il se nomme Zeller et est, aujourd'hui, maître de conférences à l'école normale supérieure de Paris ; c'est là qu'on forme les professeurs des collèges universitaires. Il m'est donc bien permis d'invoquer aussi son témoignage ; après celui-là, je pourrais m'arrêter. . . Mais que parlé-je de docteurs, quand ceux de la sacrée Congrégation de l'Index ne sont pas même suffisamment qualifiés pour faire autorité aux yeux de l'avocat du poursuivant. Cependant, quand ces hommes, qui sont les conseils de l'Eglise, prononcent un jugement, ce n'est pas à la légère, ni par esprit de bigoterie, tout prélat qu'ils sont : c'est éclairés d'une lumière autrement pénétrante que celle d'ici-bas. Quelle autorité peut-on alors invoquer à leur place ? Nier leurs jugements ou en douter, c'est donc douter de la vérité ou la nier. C'est partager les idées de Victor Hugo, en un mot.

#### LA VÉRITÉ SUR L'APOTHÉOSE D'HUGO—SA BIBLE.

" Pour contrebalancer l'opinion de M. Derome, je puis opposer, a ajouté l'avocat de M. Taché, l'opinion de trente-six millions de Français, réputés les hommes les plus intelligents du globe terrestre. . . Ils ont rendu au poète un honneur mérité en le déposant dans les caveaux du Panthéon." Que les Français soient les hommes les plus intelligents de la terre, je laisse cela à l'appréciation de chacun. Quoi qu'il en soit, ce témoignage peut paraître justifié par la légion de savants, d'écrivains et d'hommes illustres que la France a produits comparativement aux autres nations. Malheureusement, une notable partie de la France savante, émancipée par ses découvertes, enorgueillie par son génie créateur, s'est fatalement dévoyée de l'ordre moral. Croyant sa raison suffisante pour se guider dans la vie, elle a nié la Révélation et entraîné, dans son incroyance, une frac-

tion de la nation, heureuse de trouver, dans la haute intelligence française, une excuse pour briser avec des vérités gênantes pour les penchans humains. Et, comme la négation de Dieu entraîne nécessairement l'âme vers une idole, une divinité terrestre, la France sceptique, assoiffée néanmoins d'adoration, a fait une apothéose divine à Victor Hugo : elle en a fait un demi-dieu : (on pourrait dire un trois quarts, si ce mot avait droit de cité.) C'est cette France-là qui a conduit le poète au Panthéon, et non point la France catholique, qu'on le sache bien.

Voilà la vérité sur les honneurs publics rendus à Hugo, et les négations n'y feront rien : c'est la France officielle et révolutionnaire qui conduisait le deuil d'Hugo ; derrière, il y avait des catholiques, mais qui venaient là, sans doute, uniquement pour rendre hommage aux lettres, et nullement pour rehausser par leur présence la pompe grotesque d'une apothéose sacrilège ; enfin, il y avait aux funérailles de Victor Hugo, la foule moutonnaire toujours avide de voir et d'entendre, mais qui assiste à tous les spectacles un peu extraordinaires à peu près sans conviction, je me suis convaincu de ce fait plusieurs fois à Paris. Est-ce là ce qu'on appelle la France ? D'ailleurs, comment Hugo aurait-il trouvé trente-six millions d'admirateurs en France, alors que des millions n'ont pas encore lu ses œuvres et peut-être ne les liront jamais, attendu qu'une partie en est incompréhensible au vulgaire, comme je l'ai dit, ou aux imbéciles pour me servir d'une expression d'un avocat hugolâtre, témoin dans la cause.

Pour pallier ou justifier la lecture de l'œuvre d'Hugo, on a cité la Bible comme contenant des crudités et des sujets dont on pourrait se scandaliser. Il faut savoir que la Bible, dans l'Ancien Testament, n'est que la traduction littérale de l'hébreu, langue pauvre et dont la littérature était loin, par conséquent, d'être aussi raffinée que la nôtre ; de sorte que les expressions, qui peuvent blesser notre délicatesse, étaient familières aux Juifs qui n'avaient pas d'autre manière de s'exprimer et ne s'en scandalisaient nullement. On a été obligé de conserver à la Bible sa traduction littérale afin de ne pas altérer le texte des versets. Mais quelle différence entre un sujet, une description de mœurs dans la Bible et une autre de même nature traitée dans un roman ou une œuvre profane. Dans la Bible, on raconte simplement et le plus brièvement possible comme il convient à l'histoire, tandis que, dans un ouvrage mondain, on raconte, d'abord souvent inutilement, ensuite et surtout avec un luxe de

détails et de raffinements passionnés qui laissent bien plus d'impressions malsaines dans le cœur. D'ailleurs, l'Eglise défend aux catholiques de lire la Bible par pure curiosité et pour ne pas les exposer à se scandaliser, elle a, depuis longtemps, revêtu les livres de l'Ancien Testament de formes littéraires en rapport avec la modestie chrétienne. Ce sont ces éditions expurgées dont elle approuve la lecture et qui seules, se trouvent dans les mains de la jeunesse des écoles catholiques, contrairement aux protestants qui conservent, dans leurs classes, la Bible par versets.

#### CONCLUSION.

Le Révérend Père Babonneau, conférencier de la station du carême à Notre-Dame, Montréal, disait l'autre dimanche :

“ Que la loi de l'histoire nous montre l'abaissement des mœurs en raison directe de l'exaltation de la raison et des révoltes de l'orgueil.”

Cette pensée terminera cette étude sur Victor Hugo. Lorsque cet auteur patronne l'incroyance, il est impossible, en effet, qu'il ne tourne pas, dans ces œuvres, à l'indélicatesse morale, à l'immoralité voilée ou dissimulée, ainsi que tous ses congénères l'ont fait. Or, on appelle immoralité non seulement les actes immoraux mais toute description inutile de choses ou de mœurs scandaleuses, ou, s'il faut en parler, toute peinture trop détaillée et aussi toute description de scènes de vengeance, de meurtre, de pillage même, etc., faite avec trop de complaisance ou avec esprit de légèreté, comme aussi les mots imprudents ou équivoques, les expressions railleuses, les phrases, les tirades gouailleuses sur la vertu, l'honneur ou la probité. Voilà la définition des moralistes chrétiens, et un catholique doit l'adopter de même que l'écrivain doit éviter les excès qu'elle énumère. Si c'est là ce que le monde appelle du bigotisme, il faut être bigot, et M. Derome, poursuivi dans le procès en question, a raison de l'être. L'Eglise l'ordonne et la conscience le veut : c'est pourquoi l'Eglise défend de lire toute l'œuvre de Victor Hugo. Que les juges, suivant la recommandation du conseil du poursuivant, lisent les œuvres du poète et ils reconnaîtront, au détriment de ce conseil et de ses témoins à charge, que l'Eglise a raison.

Montréal, 16 mars 1890.

CHS. VALEUR.

## LA CHARITÉ AUTREFOIS.

---

Nos ancêtres étaient bons, pieux, braves à la guerre. Le sort qui les jeta sur ces rives sauvages voulut encore qu'ils fussent éminemment charitables et hospitaliers.

“ Les manières douces et polies étaient connues à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'était pas même connue dans les campagnes les plus écartées. . . . Il semblait que tous les biens fussent communs dans cette colonie, on fut assez longtemps sans rien fermer sous la clef, et il était inouï qu'on en abusât.” (1)

Voilà le portrait que l'historien Charlevoix traçait de nos ancêtres, il y a 168 ans.

Disons, si vous le voulez, que nous ressemblons étonnement à ce portrait, comme des fils ressemblent à leurs pères ; mais, entre nous, l'original vaut mieux que la copie.

Voyons, par exemple, ce que nos ancêtres avaient fait pour leurs pauvres, et chacun pourra, après cela, préparer à loisir son petit examen de conscience.

En 1688, le Conseil supérieur de la colonie établit un bureau des pauvres dans chacune des villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Ce fut la première société de Saint Vincent de Paul créée au Canada.

Chaque bureau se composait du curé qui devait rechercher les pauvres honteux et les misérables ; d'un directeur auquel s'adressaient ceux qui voulaient être admis à l'aumône, et qui était chargé de chercher de l'ouvrage à ceux qui pouvaient travailler ; d'un trésorier qui recevait les sommes données pour les pauvres, soit aux quêtes publiques, soit aux tronc mis dans les églises ; d'un secrétaire qui tenait registre de toutes les délibérations.

Le bureau des pauvres s'assemblait tous les mois.

Le secrétaire devait prier deux femmes, tour à tour, pour aller

(1) Charlevoix, t. I, p. 371 ; *id.* t. III, p. 80.

quêter tous les mois ou plus souvent, chez tous les particuliers de la paroisse. Il était défendu à ces dames quêteuses de trop presser les gens, devant laisser à chacun la liberté entière de faire sa charité suivant sa dévotion. Elles devaient recevoir tout ce qui leur était donné sans s'attacher à vouloir uniquement de l'argent.

Les directeurs faisaient différentes classes de pauvres : aux uns, ils donnaient de l'argent pour avoir des outils et des matériaux, aux autres, ils fournissaient eux-mêmes ces objets de crainte que l'argent ne fut employé mal à propos. Une troisième catégorie recevait des vivres ou acceptait du travail avec des gages appropriés.

Comme il y a de mauvais riches, il y a de mauvais pauvres. La loi donnait pouvoir au bureau de châtier ces mauvais pauvres, par la prison, le cachot au pain et à l'eau, ou en leur retranchant les vivres pendant quelque temps.

Un arrêt du Conseil supérieur du 11 mai 1676 avait fait défense à toutes personnes, se disant pauvres et nécessiteuses, de quêter et mendier dans Québec et la banlieue, sans un certificat de pauvreté signé par le curé ou un juge.

Après l'institution du bureau des pauvres, en 1688, il fut fait défense à tout pauvre de mendier à peine de punition corporelle.

S'il arrivait quelque malheur extraordinaire à une famille, elle pouvait prendre une permission des curé et directeurs de la paroisse où elle résidait, de quêter dans cette paroisse.

Une déclaration du roi Louis XV, du 18 juillet 1724, décréta que ceux qui demandaient l'aumône avec insolence devaient être condamnés à cinq ans de galère.

Les bureaux de bienfaisance devaient exclure les fainéants et les glorieux et les envoyer travailler. La loi leur recommandait d'avoir en grande considération les pauvres honteux qu'ils savaient attachés au bien de leurs familles et n'être point débauchés, ainsi que les vieillards, en gardant, pour les uns et pour les autres, un très grand ménagement.

Voilà comment nos ancêtres avaient su organiser la charité dans les trois villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Voyons maintenant ce que la loi ordonnait pour la campagne.

Chaque paroisse ou seigneurie devait avoir soin de ses pauvres, sans que ceux-ci pussent aller demander dans les autres paroisses.

Le curé et deux habitants étaient nommés directeurs par les paroissiens à l'issue de la grand'messe. Ces directeurs avaient les mêmes pouvoirs que ceux des villes. Le seigneur, s'il résidait sur

son fief ou s'il s'y trouvait, devait être appelé à l'assemblée du bureau des pauvres de sa paroisse et y avait voix délibérative.

Les directeurs devaient contraindre à travailler tous les pauvres qui le pouvaient et mettre en service les enfants des pauvres familles qui en étaient surchargées, et c'est par là qu'il fallait commencer avant de recevoir ces pauvres familles à l'aumône. Ils devaient s'informer des habitudes et de la vie d'intérieur de ces familles. Les contrats d'engagement des enfants étaient passés devant notaire aux conditions les plus avantageuses. (1)

Il y avait dans chaque église un tronc pour les pauvres. Un des membres du bureau dans chaque paroisse prenait le nom de *syndic des pauvres*, et l'on faisait chaque année une quête destinée à venir en aide au bureau.

Lors de l'institution du bureau de charité à Québec, en 1688, le Conseil supérieur de la colonie nomma son procureur-général, Magdeleine Ruette d'Auteuil, premier directeur des pauvres. Le substitut, Paul Dupuy, fut élu trésorier, et le greffier du conseil, Jean-Baptiste Peuvret du Mesnu, fut choisi comme secrétaire du bureau.

Ces fonctionnaires étaient tenus de faire une assemblée générale au commencement des mois de septembre, janvier et mai pour les élections des membres du bureau, et, à chacune de ces assemblées, on ne pouvait changer qu'un seul directeur. Les anciens directeurs pouvaient assister à ces assemblées avec voix délibérative.

Ce règlement rédigé par l'intendant Bochart Champigny fut obligatoire dans les trois villes de la colonie et dans toutes les paroisses.

Le bureau des pauvres de Québec exista régulièrement de 1688 à 1693. En cette dernière année, Monseigneur de Saint-Valier, dans le but de remplacer l'institution créée par les citoyens, fonda l'Hôpital-Général.

En prenant la conduite du diocèse, le deuxième évêque de Québec avait trouvé le bureau des pauvres en opération. Il aimait à présider lui-même aux opérations. Tantôt, il versait au fonds commun des sommes considérables; tantôt il faisait apporter des couvertures, des pièces de toile et d'étoffe qui étaient distribuées, partie à ceux qui se présentaient, partie aux pauvres honteux dont on avait découvert les besoins.

Cependant une classe de malheureux restait toujours fort à plain-

(1) Voir *Edits et ordonnances* vol. II p.p. 119 et *seg. Jugements et Délibérations du Conseil supérieur*, vol. III, p. 219.

dre, c'était celle des vieillards et des invalides. Où les mettre à couvert ? A qui confier le soin d'adoucir leur sort ?

Monseigneur de Saint-Vallier établit d'abord un certain nombre de ces infortunés dans la maison de la Providence qu'il avait fondée à la Haute-Ville. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à obtenir, pour cette entreprise, le concours des directeurs du bureau des pauvres, mais, dès qu'il s'en vit assuré, le prélat ne perdit pas un instant. Il appela à son aide la sœur Bourgeois qui vint de Montréal prêter le concours de son zèle au nouvel établissement. Cette œuvre ne pouvait guère subsister au delà de la vie ou de la surveillance des personnes intéressées. La décadence des affaires et du commerce pouvait, par la suite, mettre les particuliers dans l'impuissance de la soutenir. Saint-Valier voulait avoir une œuvre durable. Il acheta alors des Récollets leur établissement de Notre-Dame-des-Anges, et en forma ce qui est encore aujourd'hui l'Hôpital-Général.

Les premiers administrateurs de cet établissement furent les mêmes personnes qui avaient jusque-là géré les affaires du bureau de charité. Elles acceptèrent la donation faite par Monseigneur de Saint-Vallier du couvent de Notre-Dame-des-Anges aux pauvres du bureau. (1)

Monseigneur de Saint-Vallier donna la charge du nouvel établissement aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Les administrateurs du bureau des pauvres firent beaucoup d'opposition à ce choix. Ils voulaient que l'hôpital fut desservi par des personnes séculières, qu'ils y auraient commises eux-mêmes afin d'être par là plus parfaitement les maîtres. Frontenac et Champigny parvinrent à faire disparaître ces obstacles.

M. Charles Aubert de la Chenaye donna cette même année (1693), une aumône de mille livres pour les besoins de l'hôpital, ce qui facilita la nourriture et l'entretien des pauvres.

M. Charles Pattu de Courneuve, marchand de Québec, avait, par son testament du 12 novembre 1691, légué à perpétuité aux pauvres

(1) Les administrateurs qui signèrent l'acte d'acceptation furent :

François Dupré, curé de Québec.

Réné-Louis Chartier de Lotbinière, lieutenant-général.

Paul Dupuy, procureur du roi au siège de la prévôté.

Charles Aubert de la Chenaye, conseiller.

Pierre Bécart, sieur de Grandville, conseiller.

Peuvret de Mesnu, greffier en chef du conseil.

Un seul des membres, M. François Magdelaine Ruette d'Auteuil, procureur-général, crut ne devoir pas apposer sa signature à ce contrat.

du bureau de charité la somme de deux milles livres pour être constituée en rente. Cette rente commença d'être appliquée à l'hôpital au mois de janvier 1694.

M. Pattu est regardé, avec Monseigneur de Saint-Vallier, comme le premier bienfaiteur des pauvres en ce pays.

Monseigneur de Saint-Vallier avait assuré, dès l'origine, un revenu de mille livres au nouvel hôpital pour l'entretien de trente pauvres. Il augmenta peu à peu cette rente jusqu'à deux mille livres et acquit, pour ses pauvres, la seigneurie d'Orsainville et plusieurs autres propriétés considérables.

La fondation de l'Hôpital-Général, grâce aux libéralités de l'évêque Saint-Vallier, était une affaire superbe pour les vieillards et les infirmes, mais une œuvre de ce genre ne pouvait rencontrer parfaitement le but qu'on s'était proposé en établissant un bureau des pauvres, c'est-à-dire donner du travail aux mendiants, des secours aux nécessiteux et visiter à domicile les pauvres honteux.

Aussi, le 22 février 1698, cinq ans après la fondation de l'Hôpital-Général, le Conseil supérieur de Québec songea à rétablir l'ancien ordre de choses. Le cahier de ses délibérations constate que "depuis que l'assemblée des directeurs du bureau des pauvres établi à Québec le 8 avril 1688, a discontinué de tenir, plusieurs canailles et fainéants, sous prétexte de pauvreté, incommode les bourgeois et habitants, allant mendier de porte en porte au lieu de travailler comme plusieurs pourraient le faire aisément." MM. d'Auteuil, Dupuy, Alexandre Penoret et Jean-Baptiste Bécart de Grandville furent les premiers directeurs de ce nouveau bureau. Au mois de mars, M. Duplessis, seigneur de Lauzon, fut choisi comme trésorier pour recevoir et distribuer l'argent et les effets qui étaient aumônés au bureau. Le curé, comme sous l'ancien régime, fut chargé d'avertir des pauvres honteux et misérables dont il avait connaissance. (1)

De 1698 jusqu'à la cession du pays, le bureau des pauvres semble avoir existé permanemment. A chaque instant, on voit dans les testaments des legs faits en faveur des pauvres. Les amendes imposées par les tribunaux sont presque toujours payables, partie à l'Hôpital-Général, partie à l'Hôtel-Dieu, partie au bureau des pauvres.

Ce bureau des pauvres, admirable société de St-Vincent de Paul étendait encore sa sollicitude aux colons dans la détresse. Il nous

(1) Jugements et Délibérations du Conseil souverain vol. IV, p. 163.



semble, dans notre époque de fièvre et d'avancement, avoir tout créé, tandis qu'il suffit de remonter quelques siècles en arrière pour y retrouver tout en germe. Nos sociétés de colonisation modernes sont très anciennes.

Au mois de novembre 1698, Etienne Poirier, habitant de la côte et seigneurie de Lauzon, reconnaît devoir au bureau des pauvres de Québec, une somme de 24 livres prêtée pour avoir huit minots de gruau pour faire subsister sa famille. Il promet remettre ces 24 livres à la Saint Jean Baptiste prochaine en bois de corde au prix qu'il pourra valoir. (1) Nous pourrions citer cent exemples du même genre.

Nos ancêtres avaient l'art de régler. Quelle délicatesse avait présidé à l'organisation du bureau de charité! On allait chercher le pauvre dans son réduit, quelque part qu'il fût. On le faisait comparaître devant ce tribunal bienveillant, non pas en personne, mais par le ministère de son curé, l'avocat naturel des déshérités de ce monde. Dans ce conseil de famille, la position du malheureux abandonné, ses aptitudes au travail, les raisons qui avaient amené sa détresse, étaient discutées. Le bon pauvre, le pauvre honteux surtout, que le pasteur lui-même était allé chercher dans sa retraite recevait de ces aimables inquisiteurs l'accueil le plus sympathique. Il était secouru, sans que sa dignité en fût blessée, par un intermédiaire habitué à la discrétion que savent donner les longues séances du confessionnal, cet autre tribunal des misères de la terre.

Malheur à celui, cependant, qui avait été le propre artisan de sa détresse! malheur aux vagabonds amenés devant ce tribunal d'enquête. Autant celui-ci avait été miséricordieux pour le bon pauvre, autant il était impitoyable pour la fainéantise, la paresse, l'insouciance. Le chef coupable, charitablement averti d'abord, était ensuite condamné à la prison. On s'occupait de trouver de l'emploi pour la femme et les enfants.

Le père de famille qui n'a pas le souci des siens n'est pas digne de vivre dans la société et de goûter les joies du foyer. Pouvait-il y avoir punition plus rationnelle?

Autrefois l'état s'occupait du pauvre. Aujourd'hui tout est laissé, pour ainsi dire, à l'initiative privée. Nous avons, grâce à Dieu, les sociétés de Saint-Vincent de Paul. Le bien qu'elles font est immense. Qui voudrait le contester? Mais les lois ne reconnaissent

(1) Greffe de Guillaume Roger.

pas ces sociétés. Elles ont poussé à leur insu, parce que le bien fait son chemin en dépit de tous les obstacles, comme le ruisseau obscur qui trouve toujours sa voie vers l'océan immense.

Que peuvent nos sociétés de Saint-Vincent de Paul pour arrêter l'épidémie de la mendicité, si ce n'est de constater l'intensité du mal, de donner et donner toujours? Que n'ont-elles, comme autrefois le bureau de charité, le pouvoir de faire le triage entre les bons fruits et les mauvais. Pour venger la société du misérable qui a plongé sa famille dans la désolation, faut-il punir, avec lui, ces pauvres petits innocents, cette bonne et douce mère coupables d'avoir faim.

Le beau moyen de raisonner ou de faire des phrases philanthropiques en présence de ce lamentable spectacle.

Nos ancêtres, en venant fonder la colonie du Canada, y apportèrent toutes les bonnes et saintes coutumes de l'ancien foyer.

Le bureau des pauvres fondé à Québec, il y a deux cents ans, avait été organisé sur le plan d'une institution semblable qui existait à Paris depuis des siècles, le *Grand Bureau des Pauvres*. Cette institution de secours à domicile avait été fondée en 1544 par François I. Ce bureau levait chaque année une taxe d'aumône sur tous les habitants de Paris. Cette taxe était obligatoire. Notre bureau de charité ne subsistait que par les contributions volontaires. A cette différence près, l'organisation de l'un fut celle de l'autre.

La Révolution vint et abolit la création de François I. Un demi-siècle plus tard, Ozanam reprenait en sous-main l'œuvre du roi chevalier.

Comme nos ancêtres avaient emprunté à Paris son bureau des pauvres, nous lui avons emprunté nos sociétés de Saint-Vincent de Paul.

Notre cher pays ne connaît pas encore, heureusement, la plaie du paupérisme. Nous avons des pauvres et des mendiants isolés, mais il n'existe pas, chez nous, un état permanent dans lequel une partie de la population manque du nécessaire. Cela viendra avec le développement de l'industrie et du commerce, car ces deux grandes forces créent tout à la fois la richesse et l'inégalité des fortunes. Pendant qu'ailleurs la mendicité est défendue par des lois sévères et que l'Etat perçoit des impôts pour venir en aide aux pauvres, ici le soin d'assister les malheureux est laissé à la charité collective ou individuelle. Le texte du code qui guide nos catholiques populations a été écrit il y a près de deux mille ans.

On s'apitoye quelquefois, dans certain camp, sur notre façon arriérée de comprendre la mendicité. Que n'a-t-on pas dit sur notre population de mendiants déguenillés ?

Hélas ! oui, nous en sommes encore au temps de Saint-Vallier et de Frontenac, et nous donnons notre obole au passant de la rue qui nous demande la charité pour l'amour du bon Dieu, et qui a un bon certificat de son curé. Il est vrai qu'il existe des races rudes et fières qui aiment mieux enfermer leurs pauvres dans bagnes pudiquement décorés du nom de *workhouses*.

Il y a des abus, sans doute, dans notre système primitif. Que de faux mendiants et que de faux aveugles ! Combien ont perdu leur récolte à la dernière gelée, et qui n'ont jamais eu un sou vaillant d'exploitation rurale sous les pieds ! Combien de pèlerins en faux bourdon qui, chaque année, viennent tenter notre pitié sous prétexte d'accomplir un vœu à la bonne sainte Anne ! Combien de misérables qui s'apitoyent sur le sort de leurs dix ou douze enfants, et qui n'ont jamais connu que le foyer ingrat des *bar rooms* !

Méfions nous des mendiants de contrebande ! Mais pour dix misérables qui vous mentent effrontément, faut-il courir le risque de refuser l'aumône à un bon pauvre ? La charité est une graine précieuse. Qu'elle tombe sur une terre ingrate ou fertile, Dieu sait la faire fructifier au centuple. *Qui donne aux pauvres prête à Dieu !* Le monde est rempli de faux mendiants, mais c'est l'intention qui fait l'aumône.

J. EDMOND ROY.

# DANGER DE L'HYPNOTISME

AU POINT DE VUE DE LA MORALE.

---

Nous extrayons les pages suivantes d'une remarquable étude sur le *magnétisme animal*, qui vient de paraître dans la *Revue des Questions scientifiques*, du No. de janvier 1890. Pas n'est besoin d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la gravité des accusations portées contre l'hypnotisme par le savant médecin belge, auteur de cet article. Les faits qu'il rapporte parleront assez d'eux-mêmes :

Restons sur le terrain des faits et passons-les en revue.

Nous rencontrons d'abord cette sympathie, moitié du cœur, moitié des sens, qui s'établit entre l'hypnotiseur et son sujet. Empruntons deux faits à M. le Dr Lefebvre, qui a signalé cette situation avec une touche très fine : " Vers 1852, un voyageur de commerce était descendu dans une auberge d'Auvélais, village du pays de Namur. Il s'était livré, comme passe-temps inoffensif, à des pratiques magnétiques sur une jeune servante. Le matin, quand il quittait l'auberge pour aller faire ses courses commerciales dans les environs, elle montait à l'étage pour le suivre du regard par une fenêtre convenablement orientée ; elle disait à sa maîtresse, qui m'a répété cet aveu, qu'elle avait bien de la peine à ne pas courir derrière son magnétiseur. En 1845, j'ai magnétisé plusieurs fois une personne d'une moralité exquise et appartenant à une famille distinguée. Un jour, dans son état somnambulique, elle entama spontanément la conversation suivante : " Monsieur, je vous conseille de renoncer au magnétisme. Pourquoi ? Il a des dangers. Veuillez me les indiquer. N'insistez pas, je vous prie. Dites-moi de quel ordre sont ces dangers, je le veux. Après quelque hésitation. . . . : Depuis que vous me magnétisez, je sens pour vous une affection absurde."

A ce récit je n'ajouterai qu'un mot d'observation personnelle : j'ai connu, pour mon compte, une femme intelligente et digne qui fut magnétisée un jour en présence et avec l'assentiment de son mari ; mais par la suite elle fit promettre qu'on la préserverait à tout jamais d'expériences semblables, pour le motif délicat qui nous occupe actuellement.

Voici un autre inconvénient qui peut conduire à des abus réels : les personnes en état d'hypnose sont exposées à produire des confidences excessives, regrettables, absolument compromettantes. Ces confidences acquerront une intensité extrême sous l'influence de questions pressantes et autoritaires ; mais elles peuvent se développer sans provocation directe. Comme "toute vérité n'est pas bonne à dire," suivant le mot de Beaumarchais, ces épanchements loquaces peuvent offrir certains dangers, depuis les plus minces jusqu'aux plus graves.

Quelques exemples vont le démontrer :

MM. Demarquay et Giraud-Teulon, — deux personnages bien connus dans la médecine contemporaine, — rapportent le fait suivant : "Une dame de la ville, hypnotisée et interrogée, se prit, pendant cet état de sommeil loquace, à répondre à notre curiosité scientifique par des confidences faites pour satisfaire une toute autre sorte de curiosité, et *tellement graves, tellement dangereuses pour elle-même*, qu'aussi effrayés pour la malade que frappés de notre responsabilité fatalement engagée, nous nous empressâmes de réveiller la malheureuse auteur de ces trop libres communications." Les deux honorables médecins tiennent ensuite ce langage significatif : "Ce court récit laissera, nous l'espérons, dans l'esprit de nos lecteurs, une impression salutaire en leur dévoilant un nouvel aspect des dangers attachés au trop insouciant emploi de l'hypnotisme ; quelles conséquences ne sont pas à redouter, pour le repos des familles, de cette suspension du libre arbitre chez des sujets en pleine possession de la parole, et que rien ne saurait distraire de la contemplation de leurs entraînements affectifs ?"

Voici ce qu'il advint un jour au célèbre professeur Blandin, d'après le récit de Brierre de Boismont :

"Se trouvant dans une réunion de ses clientes, l'une d'elles le pria d'endormir une de ses amies, très propre aux expériences de magnétisme. Après une insistance assez longue, il se prêta à ce qu'on lui demandait, persuadé qu'il n'obtiendrait aucun résultat. Sa tentative eut un plein succès ; la jeune dame tomba très rapidement dans le sommeil magnétique. Les premières demandes que lui adressa Blandin obtinrent de promptes réponses. La curiosité s'animant, les questions deviennent plus délicates, et, à diverses reprises, les spectateurs de cette scène cachèrent leur surprise sous un sourire. Enfin un argument personnel fut mis en avant ; après une certaine hésitation, beaucoup de rougeur et d'embarras, la jeune

dame dit : " Mon Dieu j'ai aimé M. . . . " Le médecin ne lui permit pas d'achever, et il la réveilla au moment où arrivait un proche parent qui demanda si l'expérience avait réussi."

" J'ai été tellement ému, disait le grand chirurgien, que j'ai bien juré de ne plus me prêter à une manœuvre que j'avais regardée comme un badinage."

Rappelons encore l'expérience risquée qui fut faite par M. le Dr Liébeault : " J'ai voulu m'assurer, dit-il, s'il n'est pas possible de leur surprendre des secrets (aux personnes en état de somnambulisme magnétique). Un jour, j'affirmai à une jeune fille endormie que j'étais un prêtre et qu'elle était elle-même une pénitente venue pour se confesser. Cette petite prit son rôle au sérieux et me fit une confession de peccadiles charmantes."

Enfin je rappelle le cas où notre éminent collègue de Nancy, M. le professeur Beaunis, a poussé ainsi qu'il l'avoue lui-même " l'indiscrétion un peu loin " : Mlle X. . . . , se trouvant dans un état tout à fait analogue au somnambulisme provoqué, raconte toute sa vie passée, et elle avoue, entre autres choses, qu'elle a eu déjà un enfant. Une fois réveillée, elle fut excessivement effrayée quand je lui racontai tout ce qu'elle m'avait dit, et elle me supplia de lui garder un secret dont la divulgation aurait pu avoir pour elle des conséquences très graves."

Assurément ces confidences dépouillées d'artifices peuvent ne pas être exactes, et représenter des espèces de rêves trompeurs qui traversent un étrange sommeil ; elles peuvent être instiguées, plus ou moins consciemment, par l'hypnotiseur lui-même ; aussi ne sauraient-elles jamais être adoptées sans contrôle. Mais elle sont, le plus souvent, l'expression exacte de la vérité, ou bien elles mettront sur la voie de certaines vérités qu'il vaudrait mieux taire. Vraies ou fausses, contrôlées ou non, elles peuvent laisser une impression fâcheuse et ineffaçable ; comme de la calomnie, il en reste toujours quelque chose.

Enregistrons encore ici les tortures morales qui peuvent accompagner l'asservissement hypnotique, et dont le fait suivant donne une idée :

Un ecclésiastique encore jeune, que je connais personnellement, d'un esprit très vif et très cultivé, professeur dans un de nos grands établissements d'instruction, se laisse magnétiser par un amateur. Pendant la nuit suivante, il est agité par des cauchemars ; puis, durant plusieurs jours, il souffre de céphalalgie, il éprouve une grande

lassitude du corps et de l'esprit, au point qu'à chaque instant il doit interrompre sa leçon. Avec terreur il se souvient de la séance où il a livré sa volonté personnelle à la domination d'un autre; il s'imagine être encore à la merci de son magnétiseur, et reconnaît avec douleur son asservissement. Les jours se passent dans cet état de torture morale. Quelques semaines après la séance, croyant que son magnétiseur va revenir à l'établissement, et se sentant incapable de résister au moindre appel qu'il en recevrait, il s'enferme dans son quartier et jette la clef par la fenêtre.

N'est-ce pas chose pitoyable que cette situation d'un homme intelligent, réduit à une servitude pareille, et plongé dans de telles angoisses? Qu'on lui suppose une force de résistance moindre,—ce qui pouvait arriver,—et il subissait absolument son servage: il se compromettrait dans quelque folie et perdait le prestige nécessaire à sa position sociale.

En poursuivant notre accusation, nous arrivons à des griefs plus graves; nous voudrions pouvoir dérouler le dossier des crimes, des délits, des choses immorales, dont l'hypnotisme s'est rendu coupable. En tête de ces méfaits, viennent se placer les attentats aux mœurs avec toutes leurs conséquences pour la victime, la honte, le désespoir, une grossesse inconsciente, une infection vénérienne ou syphilitique, etc. Malheureusement pour la thèse que je défends, il faut observer ici une réserve qui empêche de faire valoir tous les moyens d'accusation. Je ne puis que renvoyer au discours que j'ai prononcé devant l'Académie royale de médecine, le 24 novembre 1888, où je collectionnai une série de faits positifs. On dira peut-être que ces faits sont relativement rares, si l'on considère la pratique large de l'hypnotisme qui s'est donné si libre carrière ces dernières années. Mais je rappellerai la réflexion que je formulai devant l'Académie, et que j'eus la satisfaction de voir appuyée par mes honorables confrères, MM. Crocq et Lefebvre: pour le petit groupe de faits qui sont venus au jour, qui ont provoqué l'attention du public, ou l'intervention de la justice, combien n'en est-il pas qui restent ensevelis dans l'ombre? Tantôt la victime demeure à jamais inconsciente; tantôt, demi lucide, elle trouve un certain charme dans état étrange et ses abus, ou du moins elle s'en accommode; tantôt, appréciant et déplorant l'outrage subi, elle préfère dévorer sa honte en silence plutôt que de se donner en spectacle au public et aux tribunaux.

Les attentats aux mœurs, qui s'inscrivent au premier rang parmi les méfaits de l'hypnotisme, peuvent être consommés pendant les états de léthargie, de catalepsie ou de somnambulisme, avec ou sans suggestion, la victime demeurant passive ou gardant une activité spéciale. Pour d'autres faits criminels, délictueux, immoraux ou regrettables, l'intervention formelle du sujet est requise et se trouve mise en jeu par la suggestion, puissance colossale et mystérieuse dont quelques exemples donneront une idée.

Voici un premier fait qui s'est passé à Bruxelles même ; M. le Dr Warlomont, ancien président de l'Académie de médecine, l'a consigné en ces termes dans la *Revue générale* :

"... A quelques jours de distance, le même *impresario* hypnotisait le même sujet et lui disait : " Demain, à midi, vous irez rue Bosquet, 80 ; vous entrerez ; dans le vestibule il y a, à gauche, deux portes ; par la seconde vous pénétrerez dans une grande chambre ; dans cette chambre il y a un lit, dans ce lit un homme : c'est le roi d'Angleterre ; à côté de ce lit une table de nuit ; sur celle-ci un revolver ; vous vous en saisirez et vous tirerez trois coups sur l'homme du lit." A l'heure dite, l'homme arriva ; toute la scène se déroula ainsi qu'elle vient d'être indiquée ; puis l'assassin figuré rentra en possession de ses esprits ; vingt personnes assistèrent à ce réveil et à la stupéfaction du sujet s'éveillant au milieu d'un cabinet de travail et d'une assemblée dont aucun visage ne lui était connu."

De cette scène qui nous montre l'assassinat... d'un manequin, rapprochons l'empoisonnement... imaginaire de M. Jules Claretie à la Salpêtrière, raconté par lui-même et assez connu pour qu'il soit inutile d'en reproduire le récit détaillé.

Transportons-nous à Nancy, et parmi de nombreux faits, cueillons celui-ci rapporté par M. Liégeois :

" Mme D... est une jeune femme fort intelligente ; elle a reçu une excellente éducation ; elle résiste d'abord énergiquement à toute suggestion qui la place en dehors de la vérité des faits ; puis, peu à peu, l'hésitation arrive, et finalement la pensée, l'acte suggérés s'imposent à sa volonté défaillante. Je lui suggère qu'elle me doit mille francs ; j'ajoute que je désire avoir un billet signé d'elle. Elle se récrie : je ne lui ai rien prêté, et jamais elle ne reconnaîtra une dette qui n'existe pas. J'insiste. L'hésitation apparaît ; puis bientôt la lumière se fait, et la conviction se forme. La mémoire revient à Mme D... ; elle reconnaît devant témoins que mon prêt est réel, et elle souscrit le billet suivant :



“ Au 1er janvier prochain, je paierai à M. L. . . , ou à son ordre, la somme de mille francs, valeur reçue comptant.”

“ Nancy, le 19 décembre 1883,

“ *Bon pour mille francs,*

Signé : D. . . .”

Le *Bon pour* est de la main de la débitrice, conformément à la loi.”

M. le Dr Bottey rapporte qu'ayant magnétisé la servante d'une maison où il allait dîner tous les quinze jours, il lui suggéra qu'elle ne pourrait s'empêcher de le frapper quand elle lui ouvrirait la porte quinze jours plus tard. C'est, en effet, ce qui arriva : au moment fixé, la servante se précipita sur le docteur et lui administra une telle quantité de horions qu'il perdit pour longtemps l'envie de renouveler une pareille expérience.

Le cas suivant est communiqué en ces termes à M. Liégeois par un pharmacien intelligent qui s'est fait connaître par des expériences très remarquables d'hypnotisme, M. Focachon :

“ M. C. . . . est un sujet de 28 ans, bien équilibré, d'une bonne constitution, nature honnête, sans mauvais penchant appréciable. C. . . . a été hypnotisé six ou huit fois pour faire disparaître des douleurs névralgiques qui le gênaient fort ; il devait se marier peu de temps après les visites qu'il me fit.

“ Soumis le 28 février 1888 à l'influence hypnotique, le sujet arrive en peu de séances au somnambulisme. Le 28, alors que son cerveau est dans un véritable état d'automatisme, je lui fais le récit suivant, accompagné de suggestions appropriées au résultat que je voulais obtenir :

“ Je sais que vous devez, sous peu, vous marier avec une de vos cousines ; je vous préviens que votre camarade Z. . . . vous a remplacé auprès d'elle, et que, le mois prochain, leur mariage se fera. Ces choses, vous le comprenez très bien, ne peuvent se passer ainsi ; il faut à la fois vous venger de Z. . . . et empêcher ce mariage. Pour cela, quand Z. . . . viendra vous prendre chez moi, vous lui jetterez au visage un flacon contenant de l'acide sulfurique pour le défigurer.” (Z. . . . prévenu par moi, se prêta à l'expérience avec la plus grande obligeance.) Quant à M. C. . . . , il sait très bien que l'acide sulfurique est un corrosif puissant, et qu'en agissant ainsi, son camarade sera aveuglé et souffrira beaucoup, mais il est tout entier à l'idée de sa vengeance et ne voit pas au-delà.

“ Réveillé quelques instants après, M. C. . . . paraît n'avoir aucune conscience de ce que je lui ai dit ; il se trouve soulagé, manifeste même une certaine gaiété, puis se rasseyant, il me demande tout à coup si je ne pourrais lui confier un petit flacon d'acide sulfurique, pour nettoyer un tonneau en mauvais état. Je lui réponds que la vente de ce produit ne nous est pas permise dans ces conditions ; il insiste alors, me disant que je le connais bien, que je sais parfaitement qu'il n'en veut pas faire un mauvais usage. J'ai alors l'air de céder à sa demande et je lui donne un flacon d'eau légèrement colorée comme l'acide sulfurique du commerce. (*En note : Ce flacon était dûment étiqueté ; Acide sulfurique, poison.*) Il paraît fort satisfait, et me demande si l'acide est très concentré.

“ Sur ces entrefaites, Z. . . . entre dans ma pharmacie. M. C. . . . l'aborde, lui sert la main droite, et, de son autre main libre, tirant son flacon de sa poche, en projette le contenu au visage de Z. . . . en disant :

“ Tiens, C. . . . , voilà ce que tu mérites.

“ Quelques instants après, C. . . . est ramené à un état normal, n'a plus le moindre ressentiment contre Z. . . . , et ne se doute en aucune façon du pseudo-drame qu'il vient de jouer.”

Enfin je signalerai comme le comble du genre, le cas de cette jeune fille qui tombe dans un automatisme si absolu, qui offre une disparition si complète de tout sens moral, de toute liberté, que M. Liégeois lui fait tirer, sans sourciller, un coup de pistolet à bout portant sur sa mère, ne sachant pas si l'arme est chargée, paraissant aussi complètement éveillé que les témoins de cette scène, avec cette différence qu'elle est beaucoup moins émue qu'ils ne le sont eux-mêmes.

Inutile de multiplier les exemples qui attestent le pouvoir de la suggestion ; d'après l'école de Nancy, c'est même la suggestion qui peut rendre l'hypnotisme redoutable au point de vue médico-légal. Mais cette opinion semble excessive : le danger n'est pas tant de ce côté ; du moins, en fait, jusqu'à ce jour, les crimes imputés à l'hypnotisme se rapportent surtout à la période de l'éthargie ou de catalepsie, sans qu'on puisse y démontrer positivement l'intervention de la suggestion. M. Gilles de la Tourette va jusqu'à déclarer formellement qu'il ne connaît pas un seul cas de crime par suggestion. Soit, il n'existe aucune démonstration formelle à cet égard. Mais on doit appréhender pour l'avenir, comme on peut soupçonner pour le passé ; car si on laisse les notions de l'hypnotisme s'infiltrer dans les masses, il faut craindre que la preuve formelle ne soit très pro-

chaine. En effet, la suggestion hypnotique constitue un redoutable instrument de crime ; les malfaiteurs, une fois initiés, ne tarderaient sans doute pas à l'utiliser, comme ils ont employé les substances puissantes (alcaloïdes, dynamite, etc.) que la chimie moderne a fabriquées.

En terminant cette partie de notre tâche, il faut inscrire à la charge de l'hypnotisme certains cas du plus grave et du plus irréparable des accidents personnels, nous voulons dire le suicide, et nous en rapportons deux cas précis.

Une jeune domestique est rendue somnambule par des magnétisations répétées au point qu'on doit la renvoyer du service où elle se trouve. Après avoir ainsi perdu sa place, elle ne tarde pas à perdre la raison, toujours sujette à des accès de somnambulisme spontané que l'hypnotisme ne parvient pas à régulariser. Finalement la pauvre fille, désespérée, va se jeter dans la Loire où elle périt. (Observation du Dr Charpignon.)

Dans son numéro du 1er avril 1888, la *Revue de l'hypnotisme* a produit la relation d'un accès de délire mélancolique, avec excitation consécutive, que l'on peut, ce nous semble, rattacher au somnambulisme. La malade, Jeanne N... ne fut sauvée du suicide que par force. Une séance d'hypnotisme, prolongée pendant trois heures et demie, avait, du jour au lendemain, provoqué cette situation redoutable.

Bref, il n'y a plus d'illusion à se faire sur les dangers du magnétisme au point de vue moral. Sans parler des farces qui appellent le rire, mais qui montrent déjà cette chose grave, l'abdication de la volonté humaine, on pourra voir fabriquer sous cette influence despotique des lettres compromettantes et des testaments apocryphes, souscrire des billets attestant des créances imaginaires, provoquer des attentats à la propriété, à la sécurité, à la morale publique ou privée ; les crimes ou les délits seront perpétrés sur l'heure, sans laisser aucun souvenir pour l'instant du réveil ; suggérés à échéance lointaine, ils pourront s'accomplir avec un cachet de fatalité saisissante au jour et à l'heure fixés, sans que la mémoire garde davantage aucune trace des circonstances qui les ont imposés.

E MASOIN

# HISTOIRE DE BOUCHERVILLE

Par le P. LOUIS LALANDE, S. J.

Réunir en groupes naturels les principaux événements dont Boucherville a été le théâtre, détacher en saillie quelques figures marquantes, tirer de l'oubli certains traits de notre histoire, certains restes glorieux du passé dans le but de réveiller en nous le culte des ancêtres et le désir d'imiter leurs vertus, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce livre.

Il est beau d'employer ses loisirs, de vouer ses efforts à combattre l'impétueuse frivolité qui envahit nos mœurs et à mettre sous les yeux de notre génération le tableau d'un âge, où les hommes de notre sang et de notre foi recherchaient moins leurs aises, s'effrayaient moins de la gêne et du sacrifice, étaient plus grands que nous et vivaient plus heureux.

L'auteur n'a pas la prétention de ramener en arrière le cours des choses. Il sait que leur marche se poursuit irrésistiblement et déjouera toujours, ou soudainement ou à la longue, les obstacles les mieux combinés. Mais il a raison d'espérer que plusieurs faits de l'ordre moral se modifieront pour le mieux, dès que nous aurons bien compris que notre véritable progrès est attaché à la conservation d'usages qui sont de tous les temps, de traditions saintes dont le rôle social est de servir de base immuable à tous les changements, à toutes les évolutions de notre vie nationale.

"Monumenta, documenta," dit la sagesse populaire. Ce livre est un monument où la vie chrétienne de nos pères rayonne dans une gloire de belles et patriotiques actions ; il contient aussi des enseignements que nous devons méditer ; l'auteur s'y fait souvent moraliste, il prêche, il prêche encore, et nous lui savons gré de son insistance ; car nous voulons appuyer notre progrès sur des assises solides, et pour cela, il nous faut souvent regarder aux principes et aux formules de notre vie civile et religieuse.

"La bonne simplicité de nos anciennes familles canadiennes, nous est-il dit," s'en va chaque jour et avec elle s'en vont de belles et pieuses traditions qu'il l'importait de conserver.

"Bien que simples jusqu'à la naïveté, les mœurs de nos pères étaient empreintes d'une vigueur tout antique et d'un esprit de foi

digne des âges très chrétiens. Le moment vint où cette simplicité d'antan n'a plus été de mise, et l'engouement pour les innovations la fit passer de mode. Sous cette simplicité d'une vie primitive s'abritaient de solides vertus : on n'a pu détruire l'abus sans porter atteinte aux vertus elles-mêmes."

Oui, l'abri a été ébranlé de rudes secousses et s'il ne s'est pas écroulé entièrement, il s'y est fait des jours, et c'est par là qu'est entré le luxe ainsi que bien d'autres misères qui pleuvent sur nous à ciel ouvert, ou s'infiltrèrent goutte à goutte dans nos mœurs.

La demeure cependant est encore habitable et avec un peu de bonne volonté, il serait aisé de l'assainir. A vrai dire, nos habitudes sociales et domestiques n'ont beaucoup perdu de leur fraîcheur première que dans les villes et leurs alentours ; les paroisses éloignées des centres du commerce, celles surtout où l'élément canadien-français s'est conservé le plus pur de tout mélange, et où notre langue est restée seule maîtresse, ces paroisses, dis-je, ont gardé plus fortes et plus saines les traditions du passé et elles résisteront longtemps encore à l'esprit d'innovation qui souffle dans les villes.

Le commerce pourtant y a fait des progrès, l'agriculture n'a plus pour l'habitant les salutaires fatigues d'autrefois, le bien-être se développe, les loisirs se multiplient ; mais la religion y exerce toujours une influence sévère, elle maintiendra longtemps la simplicité des mœurs et l'histoire du curé sera encore l'histoire de la paroisse.

C'est une conjecture que nous exprimons, et nous l'a croyons bien fondée, mais c'est aussi un vœu et une espérance. Rien, en effet, ne saurait remplacer la solide prospérité que donne à nos vieilles paroisses canadiennes la fidélité aux coutumes patriarcales de nos ancêtres.

Boucherville en est un exemple. Son développement rapide, sa richesse, son esprit religieux, ses institutions, tout cela est dû à l'élan fidèlement continué des anciennes traditions de travail et de vertu. Fondée par un homme qui voulait avant tout y trouver un refuge contre la vanité du siècle, la paroisse semble n'avoir été que la réalisation complète de cette première pensée. Dieu bénit d'une façon particulière ceux qui vinrent s'y fixer. Relevant immédiatement pour le temporel et le spirituel du seigneur et du curé, ils trouvèrent dans le premier un maître doux et patient, et dans l'autre un homme vraiment animé de l'esprit évangélique. Le presbytère et le manoir, tels sont les deux foyers où se sont allumés et échauffés

la piété et l'amour du travail, vertus qui ont fait de Boucherville, une des paroisses les plus chrétiennes et les plus florissantes.

L'éclat de ce double foyer devait naturellement se refléter dans l'histoire de Boucherville et projeter une lumière abondante sur les hommes et les événements, depuis le sieur Pierre Boucher, qui bâtit le fort Saint-Louis à l'embouchure de la Sabrevois et le P. Marquette qui fit le premier baptême inscrit aux registres du lieu, jusqu'à l'Honorable Charles Eugène B de Boucherville et à M. Joachim Primeau, curé actuel de cette paroisse.

C'est un grand honneur et un précieux avantage pour Boucherville de devoir sa fondation à un homme de la trempe de Pierre Boucher, le nom de ce héros chrétien ouvre bien une histoire. "L'œuvre du sieur Pierre Boucher," nous dit l'auteur, "est de celles qui durent, et c'est en apprenant comment il a procédé que ceux qui continuent cette œuvre la perfectionneront, en l'affermissant sur les fermes et catholiques bases qu'il lui a données."

Le principe de cette fondation, le voici tel que marqué par M. Boucher lui-même : "C'est pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière. Aussi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour venir y habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en estre bientôt chassée."

"La paroisse née d'un pareille sentiment," dit le P. Lalande, "ne pourra, à moins d'oublier ou de trahir son glorieux berceau, cesser d'être profondément chrétienne."

Elle n'a pas cessé de l'être, grâce aux exemples que lui ont donnés les descendants du pieux fondateur, grâce surtout aux persévérants efforts de ses curés. Dans leurs rapports avec ces représentants de l'autorité, les habitants de Boucherville se sont toujours réglés sur les principes les plus sains de la justice et de la foi, payant de bon cœur leurs redevances de censitaires, et rendant scrupuleusement à Dieu ce qui est à Dieu.

Leur attachement à la religion eut souvent occasion de se manifester d'une manière spéciale, soit qu'il s'agit de bâtir des églises, des couvents ou des écoles, soit qu'on fit appel à leur générosité pour venir en aide au clergé. Malgré de nombreuses épreuves et de terribles fléaux qui les laissèrent quelquefois à deux doigts de la ruine, ils ne souffrirent jamais que la maison de Dieu manquât des choses nécessaires à la magnificence du culte, ni que l'intérêt moral

de leurs enfants reçût une atteinte funeste par suite d'économies mal entendues.

Il fait plaisir de suivre dans le livre du P. Lalande le progrès constant des institutions paroissiales de Boucherville. Ni la guerre, ni le feu, ni les déconvenues d'années stériles ne purent le ralentir, parce qu'aucune infortune ne put relâcher les liens qui unissaient dans une mutuelle affection, les paroissiens et leurs curés. Nous renvoyons le lecteur à ces pages consolantes où il est parlé des "œuvres civiles," des "œuvres religieuses" et des pieux "anniversaires" de Boucherville.

Naturellement, dans l'histoire d'une paroisse qui, à plus d'un titre, peut se glorifier d'être une paroisse modèle, la part de l'éloge doit être grande, et nous n'en voulons pas à l'auteur d'avoir donné carrière aux compliments. Les hommes et les choses qui méritent d'être loués ne sont malheureusement pas si dru semés que l'on doive craindre d'épuiser les formes de l'éloge. Nous éprouvons cependant, à quelques endroits du livre, le même malaise dont se plaint l'auteur, lorsqu'il rencontre sur les pas de son récit certains personnages à qui louange est due, mais qu'il est difficile et gênant de louer en face. Il serait messéant de ne leur pas payer le tribut d'éloge mérité ; mais, d'un autre côté, nous souffrons pour eux en les voyant entourés de nuages d'encens, dont la modestie même la plus mondaine ne saurait dissimuler la présence.

Nous ne prendrons pas congé de "l'Histoire de Boucherville" sur cette réflexion qui pourrait avoir un certain air de critique ; encore moins nous appesantirons-nous sur les quelques négligences de style qui se sont glissées dans cet ouvrage : il serait odieux d'exiger une phrase toujours châtiée de la part d'un auteur qui n'a que fort peu de loisirs.

Nous terminerons par un souhait—c'est que les Canadiens-Français méditent sérieusement les leçons patriotiques contenues dans ce volume, et qu'ils se pénètrent par là, d'un amour plus pratique pour l'héritage si précieux que nous ont légué nos ancêtres : notre sol, notre langue, notre foi.

D....

# TONKOUROU

ÉTUDE-CRITIQUE

(Suite.)

J'ai déjà dit que M. Lemay avait rayé impitoyablement la moitié de ses *Vengeances*, cette exécution leur a fait un grand bien, elles se lisent maintenant plus facilement, on en embrasse mieux l'ensemble et l'on ne tombe plus sur des digressions et des longueurs à perte de vue, mais cette épuration de la dernière heure l'a fait tomber en maints endroits dans un défaut contraire, celui que vise Horace lorsqu'il dit :

*Brevis esse laboro, obscurus fio.*

Ainsi peut-on découvrir sans microscope le sens exact de ces paroles de la mère Simpière à Ruzard :

C'est juste. Ah ! qu'il est beau cet argent dur qui sonne  
C'est mon Dieu maintenant. *Une seule personne !*  
Tout autre culte hélas ! m'inspire la pitié  
*Et je n'enfante point le crime qu'à moitié ?*

Une majuscule pour le dieu de la Simpière, c'est bien trop d'honneur, puis que veut dire M. Lemay par le demi vers "*Une seule personne.*" Voudrait-il insinuer que le dieu de l'argent est un dieu en une seule personne ? Il faudrait une forte dose de bonne volonté pour donner ce sens à son hémistiche. Le dernier vers ne brille pas non plus sous le rapport de la clarté.

Plus loin, à la page 174, ceux qui n'ont point lu la première édition des *Vengeances* ne pourront jamais s'expliquer tous les mystères qui environnent l'évasion de Léon lorsqu'il était prisonnier des émissaires anglais. Nous voyons bien Tonkourou s'offrir pour garder seul le prisonnier durant la nuit, faire reluire des pièces d'or aux yeux des constables, mais rien ne nous dit que les deux constables acceptent, le seul éclaircissement que nous donne là-dessus M. Lemay, git dans ce vers :

Les constables joyeux s'amusaient à merveille.



L'auteur réfléchit ensuite, il pose trois petites étoiles bien connues des chroniqueurs, puis il continue :

Le cocher avait bu ; l'ivresse le surprit,  
Et d'épaisses vapeurs noyèrent son esprit.  
Comme une masse inerte il roula sur la dalle,  
Et le traître huron resta seul dans la salle.

M. Lemay dit que le Huron reste seul dans la salle et cependant nous voyons que le cocher était trop indisposé pour en sortir, et que Léon prisonnier s'y trouvait encore. C'est une nouvelle manière de rester seul. Puis, que sont devenus dans l'intervalle, les deux constables qui s'amusaient tout à l'heure à merveille ? Une fée les a-t-elle faits disparaître d'un coup de baguette ?

Plus tard, lorsque le jour parut, l'heureux cocher  
Cuvant son vin, ronflait sur le plancher.  
Puis, la salle était vide et, par la porte ouverte,  
Entraient les frais parfums de la pelouse verte.  
Une clameur de rage, à cette trahison,  
Fit sortir du sommeil la tranquille maison.

Qui poussa cette clameur de rage ? ce n'était pas le cocher, il ronflait encore ; ce n'étaient pas Léon ni Tonkourou, ils avaient évacué la salle ; ce n'étaient pas non plus les deux constables, ils restaient invisibles sous la baguette de la fée qui les tient encore en pénitence. Alors qui était-ce ? Je ne vois personne autre que les frais parfums de la pelouse verte qui entraient par la porte ouverte. Voilà certes des parfums qu'il ne fait pas bon de rencontrer sans être bien armé. Ils sont trop dangereux.

Puis M. Lemay laisse filer les saisons, l'été d'abord, ensuite l'automne. Après avoir versifié deux chants entiers, il se rappelle tout à coup à la quatorzième page, qu'il a oublié de dire où étaient allés Tonkourou et Léon lorsque la salle était vide, et il s'empresse d'écrire :

Quand le cocher anglais eut roulé sous la table,  
Tonkourou, dépouillant son aspect redoutable,  
S'approcha de Léon et brisa son lien

et tous deux partirent pour les hameaux célèbres par les luttes de 1837.

Vraiment, cette partie de l'arrestation de Léon n'était peut-être pas aussi élégante dans les *Vengeances*, mais on y voyait certes bien plus clair que dans *Tonkourou*. L'auteur envoyait les poli-

ciers anglais se coucher, puis il les ramenait le lendemain pour constater la trahison de Tonkourou et l'évasion du prisonnier, et c'étaient eux qui poussaient la clameur de rage et non les frais parfums de la pelouse verte.

La position géographique du cocher dans la salle de la maison de Lozet peut aussi donner lieu à bien des suppositions.

Par les citations ci-dessus, nous voyons le cocher *rouler inerte sur la dalle*, au grand jour on le retrouve ronflant sur le *plancher*, plus tard M. Lemay ajoute qu'il avait roulé sous *la table*.

Le cocher pouvait fort bien rouler sous *la table* et ronfler sur le *plancher*. Rien de plus naturel. Mais ce qui s'explique moins, c'est de le voir rouler *inerte sur la dalle* le soir, et de le retrouver ronflant sur le *plancher*, le matin.

La salle de Lozet était-elle pavée de dalles, ou avait-elle un plancher ?

Selon toute probabilité, elle devait avoir comme toutes nos habitations canadiennes un plancher, et la dalle, si dalle il y avait, ne devait exister que dans l'imagination de M. Lemay, à titre de rime riche.

C'est la seule explication plausible.

\*  
\*  
\*

Le chant intitulé *Miséricorde* renferme deux parties. Il y a un vers dans la première et il y en a cinquante-deux dans la seconde. Qu'un vers soit orphelin, c'est dans l'ordre des choses. On trouve de si jolies pensées, des réflexions si fines, des maximes si sages dans un vers bien né, mais qu'un vers soit orphelin et inintelligible comme celui qui forme à lui seul la première partie du chant *Miséricorde*, cela peut bien exciter la compassion même des membres de la société protectrice des microbes.

Jean se rassurait peu contre la trahison.

Cherchez la trahison que vise l'auteur, vous ne la trouverez ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir, pas plus à Lotbinière qu'à St-Eustache, à St-Denis que dans les déserts avoisinant le pôle. Voilà pourquoi je supplie humblement M. Lemay d'avoir pitié de ce vers orphelin et inintelligible, et de le caser dans un hospice avant de l'exposer aux rigueurs de sa troisième édition.

\*  
\*  
\*

La légende rapporte que M. Fréchette a un faible pour le fauve, elle peut dire de M. Lemay qu'il cultive pas mal le *morne*. Il l'applique à tout bout de champ, souvent à tort et à travers. Rien de plus commun que de voir défilier dans son poème comme un cortège de croque-morts, le chant *morne* des haches, le rideau *morne* de la forêt, un *morne* rivage, un air *morne*, une voix *morne*, un *morne* désespoir, un *morne* linceul. Je veux bien croire que dans tout ceci il y ait des *morne* bien placés, mais M. Lemay pourrait-il nous dire comment, dans une course de chevaux, un homme :

Qui se penche et fougueux, mesure du regard  
La distance qui reste à parcourir encore :

peut quitter son *air morne* lorsqu'il arrive le premier au but comme c'est le cas pour Ruzard à la page 99 ? De deux choses l'une, ou Ruzard est fougueux et alors son air ne peut être morne, ou son air est morne et alors il ne peut être fougueux. C'est élémentaire.

On rencontre beaucoup de ces petites contradictions dans le poème de M. Lemay.

En racontant l'enlèvement du jeune Lozet l'auteur dit :

....Tonkourou, triomphant,  
Au chef d'une tribu donna le jeune enfant.  
Il fut lié debout au tronc lisse d'un chêne  
Et puis, avec un os aigu comme une alène,  
Le chef le tatoua, le marquant désormais  
D'affreux signes que rien n'effacera jamais.

Léon de son côté en racontant son histoire au prêtre dit :

Un jour—c'est vrai père cela,  
Tout ravi, j'écoutais des voix d'ange, et voilà  
Qu'un monstre me surprend, me lie au tronc d'un arbre  
Et me perce les bras de son stylet de marbre.

Qui croire, M. Lemay ou Léon ?

M. Lemay dit que c'est un chef qui tatoua Léon avec un os aigu Léon dit que c'est Tonkourou lui-même qui lui perça les bras avec un stylet de marbre. Il doit y en avoir un des deux qui nous trompe. Lequel ? Je laisse le soin de le découvrir à ceux qui aiment à "casser des noix dans le jardin de l'histoire" comme le dirait M. Lareau.

A la page 156, Léon qui quitte le rivage dans un canot, se trouve après quelques coups de rame dans un bac et dans un bac gracieux. Par

quel tour de passe-passe, par quel sortilège ? M. Lemay seul le sait. La baguette de la fée y est peut-être encore pour quelque chose.

Il faut être optimiste comme l'auteur pour trouver gracieuse une embarcation aussi plate qu'un bac, et s'imaginer qu'elle paraît

.....comme un oiseau qui plane dans les cieux.

Ce rapprochement d'un bac avec un oiseau m'amène à parler naturellement d'une figure d'imagination dont M. Lemay a abusé dans la plupart de ses ouvrages, sinon tous : la comparaison. Dans le *Pèlerin de Ste-Anne*, M. Tardivel trouvait que les comparaisons de notre poète avaient pour but d'empêcher de dormir, que placées à des intervalles réguliers elles produisaient sur le lecteur la sensation que ferait éprouver la décharge d'une série de batteries galvaniques. Les *Vengeances* n'ont pas échappé à la règle générale. Elles fourmillaient de comparaisons péchant contre la clarté, la justesse, la noblesse même. Souvent un terme ne suffisait pas pour un sujet, il en fallait quatre ou cinq formant autant de comparaisons boiteuses et ridicules. La nouvelle édition des *Vengeances* annonce un grand progrès sous ce rapport, bien des comparaisons sont allées *ad patres*—on ne retranche pas quatre mille vers en vain—malheureusement il s'y en trouve encore quelques-unes. Il est bien vrai qu'un grand poète a comparé les tours de Notre-Dame de Paris à deux clarinettes et l'église de Ste-Geneviève à un gâteau de Savoie, mais le mal de Pierre guérit-il celui de Paul ?

Lorsque Ruzard se débat dans la mer, M. Lemay écrit :

Il agite ses bras comme des ailes chauves.

Outre le vice de comparaison, il est bon d'observer que dans le monde des oiseaux, comme dans celui des êtres raisonnables, il n'y a que la tête qui soit chauve. En admettant des ailes chauves, on peut admettre également que M. Lemay peut avoir le bout du nez chauve.

L'étoile Vénus lui rappelle un "œil d'ange heureux de s'entr'ouvrir."

Si les yeux des anges sont aussi gros lorsqu'ils sont heureux de s'entr'ouvrir, quelle peut bien être leur dimension lorsqu'ils ne sont pas heureux de s'entr'ouvrir ?

Page 255 :

La chaîne retentit dans l'écubier de fer,  
L'ancre mordit le fond comme un immense ver.

Vous comprenez, un ver gros comme un boa. Il était tellement immense que M. Lemay en eut peur, et qu'il commit une ellipse vicieuse, je lui conseillerais d'écrire un long poème sur la manière dont un immense ver peut mordre le fond de la mer.

Autre comparaison :

..... les arbres effeuillés  
Ressemblent aux vaisseaux qui dérivent sans voiles, etc.,

\* \* \*

Nous savions déjà que le vent chantait, qu'il sifflait, qu'il mugissait, mais il paraît qu'il imite un autre cri bien connu dans la nature, il grogne ! oui il grogne, pas comme un ours, ni comme cet animal qui se nourrit de glands, ni comme un jaloux mais comme un oiseau, l'orfraie :

J'ai bravé bien des fois la mort, rien ne m'effraie  
Le vent peut redoubler ses grognements d'orfraie. (Page 22.)

J'avais toujours cru jusqu'ici avec Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de *Paul et Virginie*, que l'orfraie avait une voix plaintive, mais non, M. Lemay dit qu'elle grogne ! serait-ce lui qui le lui a appris, pour mieux enrichir son vocabulaire d'expressions pittoresques ?

A la page 12 l'auteur nous montre Tonkourou :

Pagayant soucieux sur l'eau noire des nuits

j'ai tenté la contre-partie :

Pagayant tout joyeux sur l'eau claire des jours

mais il paraît que même au grand soleil ces vers métaphoriques ne sont pas académiques.

Un vers que je n'oublierai jamais, c'est celui que l'on rencontre dans la description de l'incendie de la grange de Lozet :

On entend des sanglots de bête à la torture

Et savez-vous quels grands personnages sanglotaient ainsi ? C'étaient messieurs les blancs agneaux, messieurs les chevaux hennissants et mesdemoiselles les grasses génisses portant avec orgueil leurs robes de poils lisses.

Vous verrez que dans sa troisième édition, M. Lemay, un peu plus

galant, nous montrera ses génisses encore en robes de poils lisses, sanglotant dans un mouchoir de batiste !

Mais assez sur ce chapitre, car on pourrait croire que le poète de Lotbinière a voulu faire un poème comique. Je me permettrai cependant de signaler encore à l'auteur l'absence de transitions heureuses entre beaucoup de ses chants, de ces transitions qui concourent à l'unité d'un poème et permettent au lecteur d'en suivre la marche sans fatigue.

M. Lemay raconte bien, ses descriptions sont excellentes, mais ses dialogues sont généralement faibles, ils manquent de vivacité et de relief, et pour me servir de l'expression favorite de l'auteur, ils sont *mornes*, puis Tonkourou qui est un vrai sauvage, oublie souvent le langage imagé de sa nation, pour parler tout comme nous, appelant le maître de toutes choses, tantôt le *Grand Esprit*, et tantôt *Dieu*, pour faciliter la facture du vers probablement.

Maintenant que nous connaissons une grande partie des points faibles du poème *Tonkourou*, examinons-en les beautés, car il ne faut pas croire que l'œuvre de M. Lemay soit sans mérite. Loin de là ! J'ai gardé jusqu'ici une prudente réserve là-dessus, afin de vous conserver les morceaux les plus délicats, les plus dignes du gourmet littéraire, pour le dessert, de manière à ce que *Tonkourou* malgré ses imperfections, ne laissât en votre esprit aucune impression fâcheuse.

Absolument, notre poète ne me fera pas le reproche qu'il adressait en 1866 aux encenseurs de la *Grand-Tronciade* de M. A. Casgrain : " Sous prétexte d'être polis envers un auteur, disait-il, on lui casse le nez à coups d'encensoir, puis en lui voilant les défauts de son œuvre on l'empêche de marcher vers la perfection."

M. Lemay trouvera peut-être qu'il y a un peu trop de souffre dans mon encensoir, mais il ne devra pas s'en plaindre, car si le souffre suffoque d'abord, il épure, et nous rapproche de la perfection, tandis que l'encens grise, nous berce dans l'illusion que nos défauts sont des qualités, et partant, loin de nous guider vers le beau idéal, nous en éloigne à grands pas.

CHS M. DUCHARME.

(A suivre.)

## QUELQUES PAGES DE GARNEAU.

---

“ Arrivé sur la côte de la Floride, Laudonnière se dirigea vers la rivière May, (1) où il fut bien accueilli par Satourina, paraousti ou seigneur du canton. Celui-ci aida même les Français dans la construction du fort qu'ils élevèrent en l'honneur de Charles IX ; ce fort reçut le nom de Caroline qui s'est conservé, et a été plus tard donné à deux des Etats de la république américaine.

“ Laudonnière, au lieu de chercher à maintenir la paix avec toutes les tribus voisines, s'allia avec Satourina pour attaquer un cacique de l'intérieur, qui possédait des mines d'argent. Mais s'apercevant du danger auquel il s'exposait en se confiant trop à son allié, il voulut s'assurer de sa fidélité et retenir prisonniers quelques-uns de ses sujets. Cette conduite provoqua le ressentiment de Satourina contre les Français ; et, pour surcroît de malheur, un esprit de mutinerie s'empara d'une partie des hommes de Laudonnière. A la suite de quelques menaces de leur part, ils le saisirent et le retinrent prisonnier pendant quinze jours sur un vaisseau surveillé au milieu de la rivière ; il ne sauva sa vie des mains de ces furieux qu'en signant un ordre par lequel il permettait de faire voile vers les colonies espagnoles. Le prétexte qu'ils alléguaient était la crainte de manquer de vivres ; mais le motif véritable de leur voyage était l'amour du pillage. Ils avaient formé le plan de commencer leur campagne à Léogane, dans l'île d'Haïti, ils y devaient prendre terre la veille de Noël, *entrer dans l'église pendant la messe de minuit et massacrer tous les assistants.*

“ Le huit décembre, soixante-six hommes partirent sur deux vaisseaux ; et, sans égard pour les ordres que leur avait donnés Laudonnière d'éviter toute hostilité contre les Espagnols, *ils commirent plusieurs actes de piraterie. Les huguenots français furent ainsi les premiers dans le Nouveau-Monde à donner le signal de la guerre entre les Européens.*

“ Les commencements de la course leur furent favorables. Quoi-

(1) Elle est aujourd'hui nommée rivière Saint-Jean.

que la discussion eût, au moment du départ, séparé les deux vaisseaux, ils prirent plusieurs bâtiments et s'emparèrent du gouverneur de la Jamaïque. Mais leurs succès furent de peu de durée ; par l'espoir de faire un grand butin, ils se laissèrent attirer dans un port, où un corps nombreux d'Espagnols les attaqua. Le gouverneur fut délivré ; plusieurs des *pirates* furent pris ; les autres s'échappèrent avec peine et furent forcés par la famine de retourner à la rivière May. Laudonnière, auprès duquel ils se rendirent, fit fusiller quatre des plus mutins, et pardonna aux autres.

“ Quelques caciques fournissaient des vivres en abondance au capitaine français, de qui ils obtenaient en retour des soldats pour les soutenir dans leurs guerres contre les nations plus éloignées.

“ Pendant l'hiver, personne ne s'occupa de ménager les provisions, parce que l'on s'attendait à recevoir des secours au printemps. Aussi, durant l'été, aucun navire n'arrivant, la misère fut extrême, et Laudonnière, après avoir épuisé toutes les ressources afin d'empêcher ses hommes de mourir de faim, tâchait de faire réparer les vaisseaux pour retourner en France, lorsque Sir Charles Hawkins, qui venait de vendre une cargaison d'esclaves aux Iles, arriva avec sa flotte à l'entrée de la rivière May. Ayant reconnu les besoins des Français, il leur fournit des vivres et leur laissa même un de ses navires. Pourvus de ce secours, les colons allaient s'embarquer lorsque, le 28 août, ils aperçurent des voiles qui s'approchaient du port. C'était Ribaut, qui, sur sept navires, amenait plusieurs familles, avec des vivres, des instruments d'agriculture et des animaux domestiques. Il était chargé de prendre le commandement de la colonie, et de signifier à Laudonnière l'ordre de repasser en France pour rendre compte de sa conduite.

“ Pendant que l'arrivée de Ribaut ranimait les courages, cinq gros navires espagnols se présentèrent à l'entrée de la rivière et vinrent mouiller à une petite distance de la flotte française. La cour d'Espagne, informée des pirateries auxquelles s'étaient livrés une partie des hommes de Laudonnière, et croyant peut-être que la colonie toute entière n'était qu'un repaire de brigands, entreprit de se débarrasser de voisins si incommodes. D'ailleurs elle regardait la Floride comme lui appartenant par suite des expéditions qu'y avaient faites les Espagnols à plusieurs reprises . . .

“ Don Pedro Melendez de Avilès, l'un des meilleurs officiers de mer que possédât l'Espagne, avait été chargé de fonder une colonie dans la Floride, lorsque Philippe II fut informé que des huguenots



français venaient de s'y établir. Melendez reçut l'ordre de les chercher et de les chasser du territoire réclamé par la couronne d'Espagne. Lorsqu'il parut dans la rade, les matelots des quatre navires que Ribaut avait laissés, coupèrent les cables, abandonnèrent les ancres et s'éloignèrent en toute hâte vers la haute mer. Ils furent inutilement poursuivis par Melendez, qui retourna déjà vers le lieu choisi pour sa colonie, à huit ou dix lieues du fort de la Caroline. Le huit septembre, il prit possession du pays au nom de Philippe II; il commença les fondations du fort qui devait protéger la nouvelle ville de Saint-Augustin.

“ Dans la colonie française une discussion orageuse venait de s'élever. Ribaut proposait d'aller attaquer les Espagnols pendant qu'ils étaient occupés au débarquement et avant qu'ils se fussent fortifiés; Laudonnière, au contraire, lui conseillait de commencer par se mettre à l'abri d'une attaque des ennemis. Malheureusement le parti de l'aggression prévalut; le dix septembre, Ribaut sortit avec sa flotte, ne laissant pour défense qu'un petit nombre d'hommes avec des femmes et des enfants. Dès qu'il fut sur mer, il s'éleva une si furieuse tempête que les sauvages assuraient n'avoir jamais rien éprouvé de plus terrible. Les navires français furent entraînés vers le sud par les vents et jetés à la côte, où ils se brisèrent; presque tous les matelots et les soldats furent sauvés, mais déjà affaiblis par les fatigues de la navigation et exténués de faim, ils manquèrent d'eau et de vivres.

“ Pendant que la mer détruisait la flotte de Ribaut, les Espagnols conduits par un Français, ancien soldat du parti de Laudonnière, vinrent à travers les forêts et les savanes pour raser le fort de la Caroline. Après trois jours de marche, ils y arrivèrent le 20 septembre. Un brouillard épais accompagné de pluie leur permit de s'approcher des portes du fort avant qu'on les eût aperçus. Au cri d'alarme poussé par la trompette, Laudonnière suivi d'une poignée des siens, s'élança au-devant des ennemis; mais il était trop tard. Les Espagnols avaient déjà pénétré dans la place et commencé un massacre général. Presque tous les soldats français furent tués; Laudonnière et quelques-uns de ses compagnons réussirent à se sauver sur un des vaisseaux: *Les femmes et les enfants trouvés dans le fort furent seuls épargnés...* Plusieurs Français, qui avaient échappé aux massacres, s'étaient rendus aux Espagnols; ils furent joints aux prisonniers faits à la prise de la Caroline. Melendez les fit tous pendre à un arbre auquel on avait attaché un écriteau avec

cette inscription : *Ceux-ci sont aussi traités, non pas comme Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu.*

“Après son naufrage, Ribaut se trouva avec sa troupe dans une position déplorable, les hommes, malgré leur faiblesse et les difficultés des chemins, entreprirent de regagner la rivière May à travers les bois ; sans cesse arrêtés au passage des rivières, réduits à un état extrême de faiblesse, n’ayant plus d’espérance d’obtenir de secours, ils consentirent à se rendre aux Espagnols, sur des expressions équivoques par lesquelles Melendez semblait leur promettre d’agir avec générosité.

“Cependant, les Espagnols leur firent traverser la rivière par petites bandes ; à mesure que les Français débarquaient, on leur liait les mains et on les conduisait ainsi à Saint-Augustin, où, sans pouvoir se défendre, ils furent massacrés de sang-froid sur un signal donné par le roulement des tambours. Quelques catholiques, qui se trouvaient mêlés parmi les huguenots, furent seuls épargnés dans cette boucherie.”

Tel est le récit de Laudonnière adopté par l’abbé Ferland. Il est probablement encore considérablement exagéré ; mais il y a loin de là aux détails évidemment fantastiques de l’auteur suivi par Garneau dans sa quatrième édition.

Les représailles des Français sont racontées assez fidèlement par Garneau, et, sauf quelques expressions blâmables, son récit ne diffère pas notablement de celui de l’abbé Ferland. Nous citerons donc le premier, à peu près en entier, nous contentant de l’accompagner de quelques notes.

“Lorsque la nouvelle de ce massacre parvint en France, elle y excita au plus haut degré l’indignation publique. Tous les Français, de quelque religion qu’ils fussent, regardèrent cet attentat comme une insulte faite à la nation, et ils voulaient en demander vengeance ; mais la cour fut d’une opinion contraire. En haine de Coligny et des huguenots, Charles IX, ou plutôt Catherine de Médicis, car c’était elle qui gouvernait l’Etat, le roi n’ayant encore que quinze ans, Catherine fit semblant de ne pas s’apercevoir de l’affront auquel elle n’avait peut-être que trop convié. (1)

Le monarque oubliant ainsi son devoir, un simple particulier se

(1) C’est la version de Bancroft, adoptée par Garneau. L’abbé Ferland dit : “Mais Coligny et les siens, occupés à combattre contre leur souverain, n’avaient pas le temps de s’occuper à venger leurs coreligionnaires. Ce fut un catholique qui s’en chargea.

fit le défenseur de l'honneur national et le vengeur des Français. Le chevalier Dominique de Gourgues, d'une famille distinguée de Guyenne, et, en outre, bon catholique, était un officier d'un grand mérite, qui avait été éprouvé par bien des revers de fortune. . . .

« Vivement ému au récit du massacre des Français de la Caroline, il jura de les venger. Il vendit pour cela tous ses biens, et arma trois navires montés par quatre-vingts matelots et cent arquebusiers, la plupart gentilshommes.

« Rendu à la tête de Cuba, il rassembla ses équipages et leur retraça avec les plus vives couleurs le tableau des cruautés que les Espagnols avaient exercées sur les Français de la Floride. *Voilà,* ajouta-t-il, *mes camarades, le crime de nos ennemis. Et quel serait le nôtre, si nous différions plus longtemps de tirer vengeance de l'affront qui a été fait à la nation française ?* etc., etc. (1)

« On répondit à son appel par des acclamations ; et, dès que le temps le permit, on cingla vers la Floride. Les Sauvages étaient mal disposés pour les Espagnols. Le commandant français en profita pour former une ligue avec eux. Les Espagnols avaient ajouté deux forts à celui qu'ils avaient enlevé aux Français ; de Gourgues, divisa sa troupe en deux colonnes, et, aidé des Sauvages, il marcha contre le premier fort. La garnison, qui était de soixante hommes, voulut l'abandonner ; elle tomba entre les deux colonnes et fut presque entièrement détruite au premier choc. Le second fort fut pris après quelque résistance, et ses défenseurs subirent le sort de leurs camarades ; ils furent cernés dans leur fuite et taillés en pièces. Le troisième fort, celui de la Caroline, qui était le plus grand, renfermait deux cents hommes. Le commandant français disposait ses troupes autour des murs pour les escalader, lorsque les assiégés firent avec quatre-vingts arquebusiers une sortie qui hâta leur perte. De Gourgues, au moyen d'un stratagème, attira les assaillants loin de leur murailles et leur coupa la retraite. Attaqués vivement de tous côtés, ils furent tués jusqu'au dernier après avoir fait la plus vigoureuse résistance. Les soldats qui formaient le reste de la garnison, désespérant de tenir plus longtemps, voulurent se sauver dans les bois et tombèrent, comme les autres, sous le fer des Français et des Sauvages, à l'exception de quelques hommes qui furent réservés pour une mort ignominieuse. On fit un butin considérable. Les

(1) Nous faisons grâce à nos lecteurs de ce discours de pure fantaisie, dans le style de ceux des livres de Tite Live et de Tacite.

prisonniers furent amenés au lieu où les Français avaient subi leur supplice, et où Melendez avait fait graver sur une pierre, pour qu'on en conservât le souvenir, ces mots : *Je ne fais ceci comme à des Français, mais comme à des Luthériens.* Après leur avoir reproché leur cruauté et leur mauvaise foi, de Gourgues les fit pendre à des arbres, et, à la place de l'ancienne inscription, il fit mettre celle-ci écrite sur une planche de sapin : *Je ne fais ceci comme à des Espagnols, mais comme à des traîtres, voleurs et meurtriers.*

“ Les vainqueurs, trop faibles pour garder le pays, rasèrent les forts et mirent à la voile pour la France, où le peuple accueillit avec satisfaction la nouvelle de cette vengeance nationale, qui fut regardée comme un acte de justes représailles.”

Il est évident qu'il y a de terribles exagérations dans le compte-rendu de ce triomphe ; mais en substance le récit est assez fidèle. L'abbé Ferland y ajoute une réflexion très belle et très chrétienne : “ Il est fâcheux cependant, pour la gloire du capitaine de Gourgues, qu'il ait imité la conduite des Espagnols, en livrant les prisonniers à la mort ; ces tristes représailles ne sauraient être approuvées par la justice, puisque souvent elles tombent sur des innocents, plutôt que sur des coupables.”

La conclusion de ce grand drame et ses suites, telles que les expose M. Garneau, demanderont encore de notre part quelques remarques. Voici cette conclusion : “ Mais la reine mère et la faction des Guises auraient sacrifié de Gourgues au ressentiment du roi d'Espagne, (1) sans l'influence de ses amis et surtout du président de Marigny, qui le cacha quelque temps à Rouen. La conduite de M. de Gourgues fut hautement approuvée par les autres nations, et la reine Elizabeth d'Angleterre fit offrir au chevalier un poste avantageux dans sa marine (2). Il remercia cette princesse de ses offres généreuses, et le roi lui ayant rendu ses bonnes grâces, il se préparait à aller prendre le commandement de la flotte de don Antonio, qui disputait à Philippe II la couronne de Portugal, lorsqu'il mourut à Tours, en 1567, emportant dans sa tombe le regret de ses compatriotes, et laissant après lui la réputation d'un des meilleurs capitaines du siècle, aussi habile sur mer que sur terre.

“ La faiblesse de Catherine Médicis dans cette affaire semble autoriser les bruits que les Espagnols firent courir pour atténuer la

(1) C'est une assertion tout à fait gratuite.

(2) Il n'y avait pas de quoi être fier de l'approbation de cette tigresse.

barbarie de leur conduite. Ils assuraient que Charles IX s'était entendu avec leur roi, son beau-frère, pour exterminer les huguenots établis à la Floride. Quoique Charles IX se soit refusé à demander satisfaction de cette sanglante violation du droit des gens, et que d'autres actes de son règne ternirent encore beaucoup plus sa mémoire, il était trop jeune alors, peut-être, pour être personnellement responsable de cet attentat. Il est même difficile de condamner tout à fait Catherine de Médicis, la véritable souveraine, parce qu'en pareille matière la connivence peut bien être présumée, sans être encore certaine."

L'abbé Ferland termine ce chapitre par les remarques suivantes : "Le caractère remuant et l'esprit d'insubordination des hommes employés dans les expéditions de Ribaut et de Laudonnière furent les premières causes de leurs malheurs ; *par leurs pirateries, ils fournirent à l'Espagne des prétextes pour les attaquer* ; par leurs dissensions intestines, ils s'affaiblirent et se mirent hors d'état de résister à leurs ennemis, qui avaient l'avantage d'être soumis à la direction d'un seul chef."

Enfin, M. Garneau nous rend raison de la longue interruption des tentatives de colonisation de la Nouvelle-France : "La longue période, dit-il, qui s'écoula entre l'expédition de Roberval (en 1549) et celle du marquis de La Roche, en 1598, est entièrement remplie par la grande lutte avec l'Espagne et avec l'Autriche, et par les longues et sanglantes guerres de religion, *rendues si tristement fameuses par le massacre de la Saint-Barthélemy*. L'attention des chefs de l'Etat, absorbée par ces événements mémorables qui ébranlèrent la France jusque dans ses fondements, ne put se porter sur le Nouveau Monde."

On dirait vraiment que le massacre de la Saint-Barthélemy fut le seul crime qui rendit tristement fameuses ces longues et sanglantes guerres de religion, comme si les huguenots qui commencèrent ces guerres et qui les poursuivirent avec une barbarie atroce, n'étaient pas responsables pour chaque goutte de sang qui y fut versé. Quant au massacre de la Saint-Barthélemy, voici ce qu'un auteur très judicieux, Bergier, en dit :

"C'est un des plus fâcheux événements de notre histoire, dont les ennemis de la religion sont très attentifs à renouveler le souvenir, et qui fournit une ample matière à leurs déclamations. Mais il est prouvé par des monuments incontestables que la religion ne fut point le motif de ce massacre et que le clergé n'y eut aucune part.

L'entreprise formée par les calvinistes d'enlever deux rois, plusieurs villes soustraites à l'obéissance, des sièges soutenus, des troupes étrangères introduites dans le royaume, quatre batailles rangées livrées au souverain, n'étaient-elles pas des raisons assez puissantes pour irriter Charles IX et pour lui faire envisager les calvinistes comme des sujets rebelles et dignes de mort ? . . .

"La proscription des calvinistes fut dictée par une fausse politique. L'ambition de l'amiral de Coligny et sa conduite séditeuse furent la vraie cause de tous les troubles du royaume. Ce sujet rebelle n'avait que trop mérité l'arrêt de proscription prononcé contre lui ; mais ce n'est pas par un massacre qu'il fallait le punir.

"Il est encore prouvé que ce massacre ne fut point un projet prémédité, mais l'effet momentané du ressentiment de Catherine de Médicis et de son fils le duc d'Anjou et de la colère qu'ils inspirèrent à Charles IX. La proscription regardait seulement Paris et les chefs du parti huguenot ; mais la fureur du peuple une fois allumée se porta beaucoup plus loin que le gouvernement n'aurait voulu.

"Il est prouvé encore, par l'aveu même des protestants, que le clergé fit son possible pour empêcher le massacre et qu'on cacha bon nombre de calvinistes dans les couvents. Cela se fit même à Nîmes, où les huguenots avaient deux fois massacré les catholiques de sang-froid.

"Il est certain que le nombre de ceux qui périrent est beaucoup moindre qu'on ne l'a supposé. Le martyrologe des protestants, qui en comptait mille à Paris, n'a pu en assigner dans le détail que 468, et pour tout le royaume 786, au lieu de quinze mille qu'il supposait en bloc."

M. Garneau, comme on le voit, a gardé, même dans sa quatrième édition, des principes regrettables et le prêtre reviseur a été beaucoup trop indulgent. On doit dire la même chose de M. Chauveau et de M. l'abbé Casgrain. Ils ont été trop tendres avec M. Garneau, et, en cela, ils lui ont rendu un mauvais service. Il semble avoir été disposé à corriger tout ce qu'on lui aurait signalé de peu orthodoxe et se contenter de plaider des circonstances atténuantes. Cependant il semble évident qu'il n'avait pas une idée exacte des droits de l'Eglise, et croyait qu'on devait mettre sur un pied d'égalité la vérité et l'erreur, ou plutôt le catholicisme et le protestantisme. "Ce n'était pas sans de graves motifs, dit-il, que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience."

“En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit-dixièmes de la population protestante et des gouvernements partout protestants ?..

“C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant d'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre.”

M. Chauveau, après avoir cité ces mots ajoute : “Selon l'observation de M. l'abbé Casgrain, le tort de M. Garneau n'était pas tant d'avoir été favorable à la liberté de conscience que d'en avoir posé la condition d'une manière trop absolue.”

Que ne lui a-t-on expliqué que c'est le devoir strict du souverain d'un pays non encore infecté d'hérésie, de tenir cette erreur à distance avec bien plus de soin qu'on ne se protège contre la peste ; mais que le cas est différent en Amérique en ce moment ! Il y a de même une vaste différence entre un apostat et ses descendants. Chez le premier, la bonne foi est impossible ; chez dernier, elle peut exister.

Du reste, M. Garneau n'avait pas seulement des idées inexactes sur la tolérance, il ignorait également les faits historiques qui touchent à l'invasion de la France par le protestantisme et à la conduite que les huguenots tinrent vis-à-vis des catholiques ; et il est fâcheux que les lecteurs, même de sa quatrième édition, soient induits par lui en erreur sur ce point.

A. LEFRANC.

(Fin.)

# LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

La conversation s'éteignit sur cette double exclamation. Le dîner fut ennuyeux et fatigant. Les deux Anglaises, plates et mielleuses envers sir Glengarry, traitaient Ellen avec hauteur et semblaient la tenir dans un mépris mal déguisé ; mais au fond du cœur elles tremblaient que cette étrangère ne leur enlevât l'héritage tant désiré pour lequel elles avaient mis en œuvre toutes les ressources que la flatterie leur avait conseillées.

Aussi, lorsqu'elles furent rentrées dans leur appartement, ce fut un concert non interrompu d'injures pour Ellen et de moqueries pour la crédulité de sir Glengarry, qu'elles croyaient ignorant de leurs intrigues. Puis elles appelèrent chez elles un domestique, nommé Edgar, qu'elles avaient payé et fait adroitement placer auprès de leur oncle tout exprès pour les prévenir des moindres événements, et aussitôt qu'il fut devant elles, elles l'interpellèrent vivement.

“ Vous agissez singulièrement, Edgar, s'écria mistress Plumett : pourquoi ne nous avez-vous pas écrit l'arrivée de miss Ellen ? Il me semble cependant que vous êtes payé assez cher pour nous faire savoir tout ce qui se passe ici ? ”

— Et vous ne nous apprenez pas les choses les plus importantes, ajouta Tilda sur un ton plaintif. Ma sœur a bien raison.”

Edgar, étonné, ne savait que répondre à ces questions.

“ Je croyais, balbutia-t-il, que vous saviez de l'arrivée de miss Ellen, Mesdames.

— Et comment l'aurions-nous sué ? Qui nous aurait prévenues ? Qui nous aurait écrit ? Ah ! vous mériteriez, Edgar ! . . . ”

Puis, passant tout d'un coup à une autre idée :

“ Est-elle intrigante, cette Irlandaise ? Comment la traite-t-on ici ? ”

Edgar parut embarrassé :



“ Miss Ellen est souvent seule, dit-il. Au début, l’an dernier, sir Glengarry était souvent rude pour elle, et je crois bien qu’il y avait entre eux des scènes. . . . mais ils se sont arrangés, je pense, car Monsieur ne s’emporte plus.

— Ah ! elle gagne du terrain ! ”

Mistress Plumett frota contre son nez l’index allongé de sa main droite.

Puis elle ajouta :

“ Que fait ici cette jeune personne ?

— Elle tient les comptes de sir Robert.

— Les comptes, juste ciel ! Elle tient les comptes ! s’exclama mistress Barbara, et vous ne disiez pas cela tout de suite ! Quoi ! cette étrangère connaît la fortune et les revenus de notre oncle.

— Elle tient les comptes ! répéta miss Mathilda en levant les bras au ciel d’un air désolé. Tout est perdu !

— Oh ! fit le domestique avec un mauvais sourire, elle ne semble pas prendre grand intérêt à son travail.”

Mistress Plumett réfléchit un instant, puis, craignant de se compromettre avec l’espion, en qui elle n’avait déjà plus confiance, elle congédia Edgar d’un signe.

“ C’est bien, dit-elle sèchement, allez et veillez mieux, si vous tenez à votre argent.”

Elle se retourna vers sa sœur et le domestique disparut derrière la porte.

La semaine qui suivit fut un supplice pour Ellen. Les Anglaises se moquaient à dessein devant elle de toutes les pratiques de la foi catholique ; mais la jeune fille ne répondait jamais. Trop fière pour entrer en discussion avec mistress Plumett ou sa sœur, et trop respectueuse envers son oncle pour donner la réplique à des cousines de sir Glengarry, elle préférait se taire et souffrir en silence. Quelquefois, lorsque les impitoyables marchandes de caoutchouc s’attaquaient à l’Irlande et même à la famille des Mac-Gaway, Ellen sentait monter à ses joues une rougeur ardente qui trahissait la blessure que recevait son cœur. Riant à demi dans sa barbe, sir Glengarry écoutait tout, suivait Ellen du coin de l’œil et se prenait à admirer la douceur inaltérable de sa nièce et sa distinction parfaite, en face de l’humeur querelleuse et des façons vulgaires de ses parentes de Londres. Habitué à voir auprès de lui cette jeune fille si calme, si ferme et si bonne à la fois, il était plus choqué de la hardiesse et de la trivialité de ses cousines. Lui-même cependant

plaisantait quelquefois sa nièce ; mais elle répondait alors : elle était fine et ses réponses étaient vives et spirituelles. Mais dès que les Anglaises, de leur ton arrogant et pincé, s'engageaient dans la discussion, la jeune fille redevenait silencieuse.

Un autre ennui qui surgit pour Ellen de la présence de mistress Plumett et de sa sœur, fut le revirement qui s'opéra à son égard dans les sentiments des domestiques. Soit qu'Edgar, pour regagner la faveur des deux sœurs, eût cherché à réduire les sympathies qu'Ellen avait acquises à force de patience, soit que les Anglaises eussent travaillé elles-mêmes l'esprit des gens de service, Ellen s'aperçut bientôt que Rosa devenait froide et prenait même envers elle des airs de hauteur et de dédain.

Ellen souffrait beaucoup de ces luttes intimes et de ces épreuves au milieu desquelles elle craignait à la fin de perdre la confiance et l'estime de son oncle. Elle ne parvenait pas à comprendre l'animosité que mistress Plumett et sa sœur témoignaient contre elle. Trop jeune et trop candide pour attribuer cette inimitié à sa véritable cause, c'est-à-dire à des questions d'argent, elle pensait que les Anglaises la détestaient parce qu'elle était catholique, et cette croyance doublait ses forces.

Mais elle ne pouvait empêcher que de temps à autre le souvenir de la paix et de la joie dont elle jouissait naguère au Fern-Cottage, auprès de sa mère et de ses paysans irlandais, ne passât dans son esprit comme un beau rêve évanoui !

Alors elle pensait à sa mère, à son oncle O'Connell, et, comme eux et à leur exemple, elle se raidissait contre l'infortune.

Dieu abrégé l'épreuve. Après un mois, les cousines de sir Glengarry quittèrent le château et retournèrent à Londres. Mais elles s'étaient juré à elles-mêmes de revenir surveiller plus souvent leurs intérêts qu'elles croyaient en péril, et elles avaient laissé à Edgar et à plusieurs personnes du château des instructions minutieuses dont Ellen ne devait pas tarder à sentir les effets.

## CHAPITRE VI

Le lac Lomond réfléchissait un ciel déjà sombre, la température était humide et presque froide, l'air se voilait de brouillards ou de brumes légères : on était au commencement d'octobre.

Ellen, assise à la fenêtre du salon, regardait le Ben Lomond dont la cime était perdue sous les nuages, et admirait les mille teintes.

grises qu'un ciel d'automne disperse sur les flancs des montagnes par un jour de pluie. Sur les eaux il y avait de grosses rides, de petites vagues; un vent rapide enlevait aux arbres leurs feuilles mortes, leurs derniers trésors.

La rêverie d'Ellen devenait triste, mais sans amertume : elle revoyait l'Irlande, la jolie baie de Kenmare ; que n'eût-elle pas donné pour voir le Carrau-Tual à la place du Ben Lomond, et les toits de ses amis les pêcheurs au lieu des maisons du village ! Elle regrettait aussi le bon curé de Dumborough, la petite église, le Fern-Cottage et sa mère ! . . .

La blessure n'était point encore fermée. Ellen pensait qu'elle ne le serait jamais ; mais le saint prêtre qu'elle avait quitté n'avait-il pas consolé son désespoir en lui montrant la joie intime que procure le devoir accompli ?

Sir Glengarry avait repris ses anciennes habitudes. Depuis le départ de ses deux parentes, il avait recommencé à chasser tous les jours, et son plaisir était de raconter ses exploits à sa nièce.

Un jour il entra plus fier encore que de coutume, rapportant le renard blanc d'Ecosse à la fourrure rayée de bande claires.

“ Voyez, Ellen, s'écria-t-il en entrant dans le salon. Voici une peau qu'il faudra faire préparer soigneusement.

— Oh ! le bel animal ! dit Ellen en caressant les poils soyeux.

— Il a été difficile à abattre. Je le guettais depuis longtemps, mais c'était un vieux rusé ! . . . ”

Aussitôt Ellen laissa vibrer sa vaillante nature sans prévoir les suites de son enthousiaste franchise.

“ Que vous êtes heureux, mon oncle, s'écria-t-elle, de pouvoir chasser ainsi, courir la montagne, traverser les bois ! Comme j'aimerais à vous suivre !

— Quoi ! petite folle, cette vie sauvage vous plairait ?

— Oh ! oui, mon oncle.

— Mais n'êtes-vous pas trop jeune et trop faible pour suivre une chasse ? C'est une distraction qui, d'ordinaire, plaît peu aux femmes.

— Moi, je l'aimerais avec ardeur, sir Robert, pour le plaisir d'aller, de voir, de tout admirer sur ma route. Déjà, quand j'étais encore enfant, mon père m'emmenait souvent avec lui.”

Sir Glengarry frappa avec bruit ses deux mains l'une dans l'autre :

“ Eh bien, ma nièce, puisque vous le désirez, demain nous parti-

rons ensemble. . . . Je dois traquer certain loup qui sera intéressant à vaincre ; vous n'avez pas peur de passer une journée en selle ?”

Ellen secoua la tête. Que de fois, lorsqu'elle était enfant, n'avait-elle pas couru la montagne ? Entraînée par son cheval dans des courses folles, l'œil brillant, avide d'air et de liberté, elle sautait par-dessus des pierres, franchissait les ruisseaux, grimpait les collines ; et, quand le vent faisait voler ses cheveux, sifflait à ses oreilles, quand l'aile des oiseaux de mer effleurait sa tête, elle se sentait heureuse, elle rêvait.

Le lendemain matin, grande et svelte dans sa robe d'amazone, Ellen trouvait son oncle au pied du perron. Tous les deux sautèrent en selle, la jeune fille montait Tudor, un cheval noir, petit, vif d'allures, aux formes gracieuses et souples ; il avait la longue queue trainante et la bouillante ardeur du cheval arabe. Ellen le caressa, le flatta de la main ; il redressa sa tête fine, et quand elle lui donna le signal du départ, il partit au galop, allongeant sa jambe nerveuse, avec les mouvements légers particuliers à son espèce.

Sir Glengarry, ravi, regarda sa nièce, il remarqua la sûreté et l'adresse avec lesquelles elle modérait la vivacité de Tudor, et, tout en souriant, il piqua des deux et la rejoignit.

“ Vous montez comme une écuyère, ma nièce, lui dit-il en galopant à ses côtés, c'est un talent que je ne soupçonnais pas en vous.” Ellen sourit : elle jouissait pleinement de cette fraîche matinée d'automne, de cette course rapide qui lui rappelait ses anciennes habitudes d'Irlande, de cet air piquant qui lui frappait le visage, et aussi de la joyeuse surprise de son oncle.

“ Vous m'accompagnerez quelquefois, Ellen, je vous ferai connaître notre Écosse, et nous tournerons les montagnes en tous sens ?

— Bien volontiers mon oncle.”

La chasse devait avoir lieu dans le nord de l'Écosse. Sir Glengarry, connu comme un des plus adroits et des plus infatigables chasseurs, n'eût pas voulu manquer ce rendez-vous de gentilshommes réunis pour chasser un des derniers loups qui existassent encore dans les montagnes.

Le nord de l'Écosse, couvert par les monts Grampians, coupé en deux par le canal Calédonien, est un pays rude, peu fertile et mal cultivé, sauf dans la longue et étroite vallée de la Ness, qui s'étend sur les bords du grand canal. Quelquefois, au milieu de ces chaînes de montagnes qui se croisent en tous sens, tantôt dénudées et rocailleuses, tantôt boisées, couvertes de fleurs et de mousses, une

petite vallée s'allonge et tourne, comme un serpent aux écailles changeantes, au pied des énormes masses qui l'abritent. Ces vallées sont parfois assez grandes, elles reposent la vue fatiguée de ces pics élevés, de ces dômes arrondis, du perpétuel mouvement des montagnes, qui n'ont jamais le même aspect, de quelque point qu'on les aperçoive.

Les rivières, rapides comme des torrents, coulant sur leur lit de galets, mettent des fils d'argent sur cette broderie grise, ternie par une brume perpétuelle, à peine dissipée pendant les quelques semaines d'été. On y trouve le saumon en abondance, et sa vente est une des grandes richesses du pays.

La chasse avait lieu près du Ben-Nevis, énorme massif qui se dresse sur le bord du canal Calédonien, comme le gardien des eaux. Ellen, enchantée de contempler ce pays magnifique, restait silencieuse et ne s'apercevait pas de la longueur de la route; sir Glengarry, plus habitué que sa nièce aux paysages féeriques de l'Écosse, galopait tranquillement, ne songeant à rien et sifflotant comme un écolier. Enfin ils arrivèrent au lieu du rendez-vous. C'était une grande prairie abritée par le Ben-Nevis, et déjà plus qu'à moitié pleine de piqueurs, de meutes et de chasseurs, au costume uniforme. Quelques dames, fièrement montées sur de jeunes chevaux, s'apprêtaient à suivre la chasse. Les groupes étaient animés, on désignait le Ben-Nevis comme endroit de refuge du loup, et les pentes raides et rocheuses de la montagne qu'il fallait gravir n'effrayaient personne. Sir Glengarry fut reçu avec joie dans le cercle des hardis chasseurs, et sa nièce, qu'il présenta aux femmes de ses amis, fut tout de suite la bienvenue parmi ces Écossais dont on a vanté à bon droit la généreuse hospitalité.

Le cor sonna, la fanfare du départ fit tressaillir tous les chiens instantanément lâchés, les piqueurs les serrèrent de près, suivis des gentilshommes et enfin des dames dont les longues robes flottantes s'arrangeaient mal de cette course dans les épines. Quelques-unes avaient de petites carabines, et gênées de leurs jupes les serraient autour de l'étrier. Toutes autres qu'elles eussent tremblé de se voir liées ainsi à la merci de leurs chevaux; mais rien n'effraie ces Écossaises, rompues dès l'enfance aux exercices violents.

La chasse commença; les cors qui se répondaient, éveillant tous les échos, indiquaient la marche du loup; les chiens, pris de frénésie, suivaient ardemment sa course, et les paysans, voyant passer la meute à travers les champs, prenaient pour un instant part active

à la chasse, poussaient des exclamations de triomphe ou de regret, selon que le loup était plus ou moins en vue, et indiquaient du geste aux chasseurs égarés la piste de la bête.

La poursuite fut longue : le loup, harcelé par la meute, essayait de lui échapper en se cachant dans les fourrés, derrière les quartiers de roches : toujours relancé, fatigué de la course, il passait parfois tout près des chasseurs ; on entendait alors une décharge générale, les femmes, les jeunes filles mêmes, jouaient de la carabine avec dextérité, et souvent les blessures qui faisaient jaillir le sang de la bête étaient dues à leurs petites balles.

Mais la chasse continuait toujours ; aucun coup n'avait été mortel pour le loup, les chevaux ruisselaient de sueur, les chiens essouffés montraient leur langue rouge et sèche. Cependant le cor ne cessait de sonner et d'appeler les chasseurs.

Enfin, à un certain moment, homme et bête se trouvèrent au bord de la cascade de Foyers, qui tombe du haut d'un rocher à pic dans le fond d'un ravin infranchissable. Le loup, affolé par la poursuite, s'arrêta une seconde, sembla mesurer la distance qui le séparait de l'autre bord, et s'élança dans le vide. Il y eut un moment de silence ; mais tout à coup on entendit un bruit sourd, un hurlement de douleur : le loup était tombé au fond du ravin.

Il était impossible d'y lancer les chiens ; les eaux de la cascade les auraient entraînés, ou ils se seraient brisés sur les pierres ; d'ailleurs les plus hardis chasseurs, se penchant au-dessus de l'abîme, ne pouvaient même apercevoir la bête. Qu'était-elle devenue ? La fanfare commença un chant plaintif, lent et bien rythmé. Les piqueurs regardaient leurs maîtres ; les gentilshommes se consultaient ; les femmes, toujours plus ardentes, surtout en Ecosse, conseillaient une descente au ravin. Mais le danger effrayait les plus braves : on hésitait.

A ce moment Ellen chercha des yeux son oncle : elle ne l'entendait pas donner son avis ; mais elle fouilla en vain tous les groupes : sir Glengarry n'y était pas. Un peu inquiète, elle regardait malgré elle du côté de la cascade, lorsque tout à coup un grand cri s'éleva, un cri de victoire, de triomphe ; deux coups de fusil éclatèrent au fond du ravin, un dernier hurlement se fit entendre, et enfin la corne des chasseurs d'Ecosse sonna joyeusement l'hallali.

Chasseurs et chasseresses se précipitèrent aussitôt sur le bord du gouffre, Ellen, la première, au comble de l'étonnement et de la joie, et, au moment où la fanfare répondait à l'hallali triomphant, sir

Glengarry apparut, gravissant les rochers et portant le loup sur son épéule.

Les hurrahs éclatèrent, on acclama le vainqueur, chacun voulait savoir comment il était parvenu au fond du ravin ; ce fut un succès général que tous les hommes envièrent.

Calme au milieu de cette joie bruyante, sir Robert déposa la bête à terre, puis avec solennité, il tira le poignard, garni de pierres étincellantes, qu'il portait à la jambe droite, et coupant la patte du loup, il chargea deux des plus vieux et des plus habiles chasseurs de la porter à Ellen. La jeune fille la reçut en souriant, et, détachant son voile d'amazone d'un mouvement élégant et souple, elle le noua autour de la patte, l'éleva un instant et l'enroula autour de sa taille. Chacun admira sa grâce et son aisance ; les piqueurs accablèrent leurs chiens, prirent avec eux les devants, et les chasseurs revinrent au petit trot, entourant sir Glengarry.

La chasse avait vivement intéressé Ellen : elle était animée et presque gaie en retournant avec son oncle vers le château. Elle soutenait avec ardeur la conversation, et essayait d'obtenir à son tour un récit détaillé de la descente de sir Glengarry dans le précipice. Mais l'Écossais parlait peu, et ne répondait à sa nièce que par monosyllabes ; son habit gris était déchiré en plusieurs endroits, les épines avaient lacéré ses mains et son visage, et y avait fait de grandes égratignures, marquées par des taches de sang. Pendant le dîner qui suivit leur arrivée, de singulières pâleurs passèrent sur son visage. Ellen attribua ce malaise à la fatigue de la journée, et essaya de distraire son oncle. Elle y parvint en partie ; sir Glengarry s'anima, et le dîner sembla le rétablir complètement.

Cependant le soir, la jeune fille fut effrayée de voir son oncle se renverser dans son fauteuil, la poitrine soulevée par des mouvements saccadés et lourds. Un instant après sir Glengarry se releva, prit un flambeau sans mot dire et se dirigea vers la porte, avec une démarche hésitante. La jeune fille le suivit. Arrivé chez lui, sir Robert se retourna aperçut Ellen, et eut un demi sourire :

“ Veuillez appeler William, ” demanda-t-il,

Il disparut, Ellen courut chercher le domestique, et ajouta vivement :

“ Prévenez-moi, s'il y a lieu. Je crois que mon oncle n'est pas bien, ce soir.

Elle remonta dans sa chambre ; une inquiétude oppressait son cœur, comme l'accablement d'une chaleur d'orage. Elle n'avait

jamais vu son oncle malade depuis deux ans qu'elle était à Glengarry-Castle ; mais elle craignait que le moindre ébranlement ne fût fatal à la robuste nature de sir Glengarry. Prenant son chaquet, elle croisa ses deux mains, et se mit à prier. Ses yeux étaient baissés, l'ombre de ses longs cils tremblait sur ses joues, ses doigts tournaient avec agitation les grains de corail, elle cherchait le calme et ne le trouvait pas.

Tout à coup elle tressaillit : un pas précipité se fit entendre dans le corridor et plusieurs coups furent frappés à la porte.

C'était William qui s'écriait :

“ Miss Ellen, venez vite . . . . . Sir Robert est très mal . . . . .

— Oh ! mon Dieu ! ” murmura la jeune fille.

Elle suivit en courant le domestique.

Sir Glengarry était couché et insensible. Une attaque de paralysie venait de le foudroyer. Ses joues étaient violacées, ses yeux à demi clos ne regardaient et ne voyaient plus rien.

“ Le médecin demanda Ellen.

— On l'a envoyé prévenir.

— Demeure t-il loin ?

— Oui, miss Ellen, il n'arrivera pas avant le point du jour.”

La jeune fille s'agenouilla auprès du lit de son oncle. Le danger imminent dans lequel elle le voyait l'épouvantait, elle implora aussitôt de sa mère une bonne pensée et le temps de la mettre à exécution. A cette heure suprême, elle se reprochait de n'avoir encore essayé aucune tentative de rapprochement entre sir Robert et la religion catholique, et elle redoutait qu'il ne fût déjà trop tard !

Les heures s'écoulaient, la nuit se passait et on entendait pas venir le docteur. Ellen prit une résolution soudaine : elle se leva et se dirigea vers la table où elle écrivit à la hâte ces quelques mots à M. Mac-Keller, le chapelain de la montagne :

“ Monsieur le curé,

“ Mon oncle est très gravement malade ; peut-être vous fera-t-il appeler. Tenez-vous prêt à partir et priez pour votre servante.

“ ELLEN MAC-GAWAY.”

(A continuer.)



# BIBLIOGRAPHIE.

---

## Les préliminaires de la Révolution, par MARIUS SEPET.

Il est impossible de bien comprendre l'histoire de la Révolution française, si l'on n'a pas une idée exacte et nette de l'état de choses immédiatement antérieur. De là l'utilité et l'intérêt du volume que M. Marius Sepet, l'auteur d'un livre sur *Jeanne d'Arc*, connu et apprécié du public, vient de publier.

Ce volume comprend deux parties. La première a pour sujet : LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION. L'auteur s'est proposé d'y tracer un tableau clair et attachant de l'ancienne France, telle qu'elle était au moment de l'ouverture des États généraux. Il passe successivement en revue les mœurs, les idées, les institutions, et décrit le mécanisme complexe du gouvernement et de l'administration, en l'expliquant par l'histoire. Il montre l'origine et le jeu des diverses influences dont l'action combinée prépara la ruine des vieilles institutions françaises.

Le tableau a un complément nécessaire dans la seconde partie où sont racontés les événements, trop oubliés, des *dernières années de l'ancien régime*. L'auteur s'est attaché à présenter un récit fidèle et impartial des tentatives, des luttes, des péripéties qui marquèrent successivement la fin du ministère de Calonne, celui de Loménie de Brienne et le second ministère de Necker. Les délibérations des Notables, les conflits avec le Parlement, les troubles de Bretagne et de Dauphiné, le mouvement électoral de 1789, offrent une suite de scènes émouvantes et curieuses.

L'auteur s'est efforcé, en exposant les faits avec exactitude et en les appréciant avec équité, de leur conserver dans le récit leur valeur dramatique et pittoresque. Il n'a pas négligé non plus, dans la mesure de ses forces, de faire ressortir les portraits, les caractères des personnages qui y figurent, et dont plusieurs : Necker, Mirabeau, Mounier, La Fayette, Sieyès, devaient bientôt jouer un rôle si considérable dans la Révolution elle-même.

Il a fait, en un mot, tout ce qui lui était possible pour que ces événements, qui nous touchent encore de si près, joignissent dans son livre, comme ils le font en eux-mêmes, aux graves leçons de l'histoire, quelque chose de l'intérêt que l'on cherche et que l'on ne trouve pas toujours dans les compositions romanesques.

---

## Récits et Légendes.—DEUXIÈME SÉRIE par le P. V. DELAPORTE, S. J.

M. de Pontmartin "enthousiasmé" par les *Récits et Légendes* du R. P. V. Delaporte, où "tous les souffles de l'inspiration se rencontrent avec tous les secrets du métier," désirent les faire lire par toute la jeunesse chrétienne. Son vœu a été largement satisfait.

Ce succès a décidé l'auteur à publier une deuxième série où l'on admirera la même variété de sujets et la même perfection de forme.

Aux contes merveilleux et aux éblouissantes fantaisies se mêlent de gais ou touchants épisodes.

Nous recommandons à tous ce charmant volume.

Librairie de RETAUX-BRAY, 82, rue Bonaparte, Paris.